
Concours d'entrée

Rapport Jury 2025

Allemand



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) - Allemand

- **SÉRIES : Lettres et Arts, Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve écrite commune**

Statistiques de l'épreuve

Nombre de candidats présents : 321

Moyenne : 10.01

Écart-type : 4.46

Notes supérieures ou égales à 14 : 16.2%

Copies notées (sur 20)	Nombre de copies (total = 321)
De 0 à 5	45
De 5,5 à 9,5	100 (145 < 10)
De 10 à 13,5	124
De 14 à 17,5	43
De 18,0 à 20	9 (176 > 10)

Commentaire sur les statistiques

Le nombre total de copies est stable, ce dont le jury se réjouit : 321 cette année (quatre candidats absents lors de l'épreuve), contre 325 en 2024, 312 en 2023. Les bonnes et très bonnes copies sont un peu plus nombreuses. Toutefois, le nombre de copies incomplètes ou indigentes a également augmenté. L'écart-type est donc plus élevé cette année, reflétant des disparités importantes entre les candidates et candidats. Ce bilan ne doit cependant pas décourager les préparateurs : plus de la moitié des copies ont obtenu une note supérieure à 10. La plupart des candidates et candidats ont donc fait montre d'une préparation solide, aussi bien en termes de langue que de méthodologie et d'analyse littéraire.

Considérations générales

Le texte de cette année correspondait à l'*incipit* du roman *F* de Daniel KEHLMANN, publié en 2013. Un homme nommé Arthur Friedland va chercher son fils aîné, Martin, lequel vit chez son ex-femme. Il est accompagné de ses jumeaux, Iwan et Eric, nés d'une seconde union. En 1984, Arthur n'a pas de travail stable et passe son temps à écrire des romans que personne ne publie. Sa femme, quant à elle, travaille comme ophtalmologue et soutient la famille financièrement.

Lors de ce trajet, Arthur et ses jumeaux discutent de sujets variés : Nietzsche ou un film de dessin animé par exemple. Au moment de monter dans la voiture de son père, Martin manque d'être victime d'un accident de voiture en traversant la route. Arthur réagit à peine, mais son fils aîné est perturbé, se demandant si son destin est lié à cet accident, et se pose des questions existentielles. Les quatre personnages s'engagent alors dans une réflexion plus philosophique sur la possibilité de l'existence de Dieu et de la fatalité.

Le dialogue entre les personnages révèle des tensions familiales sous-jacentes, avec des réflexions sur le sens de la vie, la mort et le rôle de la foi. La scène met en lumière les relations complexes entre les membres de cette famille et illustre bien l'atmosphère du roman, marquée par l'introspection, les questionnements philosophiques et les non-dits familiaux.

Concernant la présentation formelle, il est rappelé aux candidates et candidats que l'orthographe et la lisibilité des copies sont des éléments à prendre en compte au moment de la rédaction. Les membres du jury ont souvent été confrontés à des mots qu'ils ne parvenaient pas à déchiffrer, même en s'aidant du contexte, voire à des pans entiers illisibles dans certaines copies.

Par ailleurs, il est essentiel que les écritures soient assez homogènes sur les lettres m, n et r pour que les cas et les genres grammaticaux employés puissent être identifiés sans ambiguïté. Les majuscules portées par les substantifs, quant à elles, doivent ressortir nettement.

Comme les années passées, la majorité des candidates et candidats a su structurer son commentaire de manière suffisamment claire pour faciliter la lecture et la correction. Le plus souvent, les introductions comportent bien une problématique et une annonce de plan, les passages d'un paragraphe à l'autre ou d'une partie à l'autre sont matérialisés par un saut de ligne et des phrases de transition permettent de ressaisir le fil argumentatif. Pour des raisons de temps, la conclusion reste la partie la plus négligée : beaucoup de candidates et candidats la sacrifient, ou bien la réduisent à quelques phrases. Il est attendu qu'ils et elles rédigent une synthèse de leur argumentation qui réponde à la problématique choisie et indique ce que le commentaire a apporté. Il est préférable qu'ils et elles se passent d'une « ouverture » si celle-ci est artificielle, n'apporte rien d'essentiel au propos ou entraîne sur une fausse piste. De la même manière, le jury attire de nouveau l'attention des préparateurs sur un défaut qui se retrouve dans de nombreuses copies : en croyant réaliser une « accroche », beaucoup de candidates et candidats manquent l'effet attendu, parce que celles-ci reposent sur un contresens, une mauvaise contextualisation ou des parallèles bancals avec des œuvres littéraires aux auteurs parfois mal identifiés. Lorsqu'une accroche consiste à mettre en exergue une citation du texte, celle-ci doit être pertinente et son choix justifié. Soulignons une nouvelle fois qu'il n'est pas indispensable de fournir une accroche : on peut parfaitement commencer son introduction *in medias res*.

Le jury salue les efforts des candidates et candidats pour produire une langue de bonne tenue, c'est-à-dire qui soit aisément compréhensible par le correcteur ou la correctrice et qui leur permette d'exprimer des idées de manière claire et précise. Les bonnes copies témoignent d'un soin particulier apporté à la syntaxe et à la conjugaison. Elles révèlent aussi les efforts appréciables que les candidates et candidats ont fait pour mémoriser le lexique de l'analyse de texte. Cependant un nombre non négligeable de copies présente des lacunes

linguistiques, aussi bien en français qu'en allemand. Comme l'an passé, beaucoup de candidats et candidates ont perdu un nombre important de points en version à cause de leur manque de maîtrise du passé simple. Il arrive que le stress causé par l'épreuve et la pression que subissent les candidates et candidats les conduisent à commettre davantage d'erreurs pendant l'épreuve que pendant l'année. À cet égard, on ne peut qu'encourager les candidats et candidates à poursuivre un entraînement régulier, qui leur permettra de limiter les effets de la nervosité inhérente à toute épreuve de concours. Le jury conseille notamment aux candidates et candidats de bien organiser leur temps pour préserver un moment de relecture, ce qui leur permettra de rendre une copie complète et de corriger leurs erreurs d'inattention.

Le jury escomptait que l'extrait proposé permettrait à tous les candidats et candidates de composer à la fois le commentaire et la traduction. Néanmoins son contenu a pu déconcerter un certain nombre. Ces candidates et candidats se sont perdus dans les liens familiaux ou ont interprété de façon erronée la scène de l'accident. D'autres ont été conduits à sous-estimer les difficultés de l'extrait ou à analyser l'ensemble du texte à travers une grille de lecture peu pertinente, notamment en raison de la référence à Nietzsche et à Dieu.

Épreuve de traduction

Le passage à traduire se composait de 199 mots et allait de « Sein ältester Sohn Martin » (l. 13) à « einen Augenblick aus » (l. 27). Le texte comportait une série de phrases simples et courtes ne présentant pas de difficultés syntaxiques particulières. Les phrases complexes recouraient pour la plupart à des subordonnées introduites par des conjonctions de subordination certes variées mais néanmoins connues des candidats et candidates (consécutives et finales notamment). Une utilisation judicieuse du dictionnaire et une bonne compréhension du contexte devaient permettre aux candidates et candidats de surmonter l'obstacle que représentaient les difficultés d'ordre lexical. Le jury a valorisé dans sa notation les copies qui montraient que le sens global des séquences les plus difficiles avait été saisi, sans pénaliser outre mesure celles qui optaient pour une traduction littérale du moment que celle-ci était juste. Des solutions différentes ont été acceptées. La prise de risque a été bien reçue de la part du jury lorsqu'elle traduisait une volonté de rendre dans un français fluide et idiomatique le sens du texte allemand.

On recommande aux candidates et candidats d'éviter les ajouts inutiles ou au contraire les omissions (qui portent parfois sur des phrases entières) : ces erreurs sont lourdement sanctionnées et retirent parfois à des copies, qui peuvent être par ailleurs de bonne qualité, un nombre certain de points. Afin d'éviter cela, il est encore une fois nécessaire de relire sa copie avec soin. On rappelle aussi aux candidates et candidats qu'il leur est impossible de proposer plusieurs traductions entre crochets pour un même mot ou groupe de mots en allemand sous peine d'être pénalisés. Il est impératif qu'ils et elles choisissent la proposition qui leur paraît la plus pertinente. Là encore, le recours au dictionnaire unilingue doit pouvoir les y aider. Enfin, les candidates et candidats se garderont de découper (parfois systématiquement) les phrases du texte en mettant des points là où il y a des virgules.

Voici un relevé des erreurs récurrentes notées par le jury cette année :

1. Lexique

A. Termes les plus courants : cette année encore, le jury a trouvé dans un nombre non négligeable de copies des erreurs sur le vocabulaire de base, qui ne peuvent pas toutes être imputées à l'inattention.

Ainsi, le nom commun « Wanduhr » (l. 17) a été l'objet d'erreurs : « *rendez-vous », « *instants ». « [ein Auto] hupte » (l. 20) a pu être traduit par « *siffla / *fit un bruit ». Quant au nom commun « Flur » (l.21), il a pu être traduit par « *entrée », « *bois » ou « *trottoir ».

Des candidats ont pris le nom commun « Bremsen » (l. 26) pour un nom propre et l'ont écrit littéralement « *Bremsen ». Cette confusion pouvait être déjouée par l'analyse grammaticale et/ou l'attention à la cohérence textuelle, afin d'éviter cette solution fantaisiste. D'autres candidats l'ont traduit par « *flèche ». Beaucoup ont compris qu'il était certes rattaché au champ lexical de la voiture, mais ils l'ont confondu avec d'autres termes tels que « *moteur », « *klaxon », « *phares » ou « *pneus », « *roues ».

En ce qui concerne les nombres, « vierzehn » (l. 22) a donné lieu à des traductions erronées voire mal orthographiées : « *quarante ans », « *trente ans », « *trante ans », « *vingt ans », « *quinze ans ».

Les candidates et candidats doivent poursuivre leurs efforts pour réactiver le sens de base des termes les plus courants, dont l'apprentissage remonte à plusieurs années. Cela concerne aussi par exemple les prépositions : « am Fenster » (l. 13) a été traduit par « *contre la fenêtre » ou « *sur son rebord » dans certaines copies.

B. Adverbes et conjonctions : les connecteurs sont parfois insuffisamment connus des candidats et candidates. Non seulement cela leur coûte quelques points, mais cela les empêche aussi de saisir la structure logique du texte, les privant d'un outil précieux pour résoudre certains problèmes de compréhension.

Cette année, il était important de pouvoir traduire correctement « wieder » (l. 16, l. 18), « noch immer » (l. 19, l. 23), « schon » (l. 26) et « jetzt erst » (l. 27).

Le syntagme « wieder und wieder » (l. 16), qui intensifie la répétition de l'action décrite, a été notamment traduit par « *petit à petit ». Les candidats et les candidates sont donc passés à côté de la longue attente et de l'ennui profond de Martin à l'origine de sa future imprudence en traversant la rue. Sa triple présence (l. 18) a également fait l'objet d'erreurs : beaucoup de candidats et de candidates connaissant le sens premier de « wieder » ont cru au passage de trois voitures alors qu'il n'y en avait que deux. Ils n'ont en effet pas compris que « ein anderes » (l. 18) se rapportait implicitement à « ein Auto » (l. 18).

« Noch immer » (l. 19, 23) semble avoir été confondu avec « wie immer » : « *comme toujours », « *comme d'habitude », ou bien encore avec « doch » : « *pourtant ». Même un adverbe comme « schon » (l. 26) en a déconcerté plus d'un, avec des problèmes allant d'une erreur légère (« *bientôt », « *peu de temps après ») au contresens (« *beau », « *bien »). Toujours dans la même séquence, « jetzt erst » (l. 27) a généré des erreurs lourdes telles que

« *pour la première fois », « *tout d'abord », « *déjà d'abord » ou « *immédiatement d'abord ».

Il est attendu des candidats et des candidates qu'ils sachent traduire correctement un groupe conjonctionnel introduit par « wie » lorsqu'il est placé derrière un verbe de perception, c'est-à-dire sans opter pour un calque syntaxique qui tend au germanisme : « *comment / *la façon dont / *la manière dont son souffle le recouvrait d'une fine buée » (l. 16-17).

De même, le groupe prépositionnel « um... zu » suivi d'un groupe infinitif (l. 22) a joué des tours à beaucoup, peut-être parce qu'il a été confondu avec un groupe conjonctionnel introduit par « damit » : des contresens sont apparus tels que « afin que *Martin / Arthur ne puisse la voir / *n'ait pas le droit de la voir ». La présence du verbe de modalité « müssen » (l. 22) représentait une difficulté supplémentaire : « *pour s'obliger à ne pas voir Arthur » ou « *afin de ne pas pouvoir voir Arthur ». Le même problème se présentait à la fin du texte : la traduction de « ohne sie zu brauchen » (l. 24) a généré des contresens tels que « *sans qu'elle en ait besoin ».

C. Confusions lexicales : beaucoup d'erreurs notées par le jury semblent provenir de confusions entre lexèmes présentant des similitudes. Une lecture plus précise et un travail sur la morphologie peuvent permettre de réduire ces problèmes.

Le nom commun « Stunden » (l. 13) a pu être confondu avec « *Studien » (études) ou bien « *Studenten » (étudiants). La proximité entre « Gesicht » (l. 15) et « Gedicht » a également été source de confusion.

De telles confusions sont d'autant plus dommageables qu'elles peuvent entraîner des contresens plus étendus : « und zugesehen, wie sein Atem es mit feinem Nebel überzog » (l. 16-17) a été traduit par « *il avait vu du train *comment *c'était recouvert d'un brouillard *lointain ». Ce dernier adjectif a été confondu dans d'autres copies avec le nom commun « Feind » (« d'une buée *ennemie »).

Le même problème de confusion lexicale se retrouve dans l'analyse de mots composés. Ainsi la traduction du groupe nominal à l'accusatif « einen Augenblick » (l. 27) a montré dans de nombreuses copies que « Augenblick » était réduit à « Blick » (« *en un clin d'oeil » / « *en un coup d'œil » / « *le temps d'un regard » / *son regard »). « Wanduhr » (l. 17) s'est transformé en « *horloge à vent », « *heure du vent » ou « *heure venteuse », voire « *heure de la promenade » ou « *heure *fatale / *fatidique » en raison certainement d'une confusion entre « Wand » et « Wind », « wandern » ou « End ». Par ailleurs, la polysémie du nom commun « Uhr » n'a pas toujours été prise en compte. Il est conseillé aux candidates et aux candidats de garder à l'esprit qu'un mot bien connu d'eux peut avoir d'autres sens en fonction du contexte. L'usage efficace du dictionnaire unilingue est parfois nécessaire, même pour des termes courants.

D. Champs lexicaux et analyse sémantique : le repérage des champs lexicaux du texte doit permettre aux candidates et candidats de montrer l'étendue de leurs ressources lexicales en langue française. Le jury a apprécié l'effort fait par des candidates et des candidats pour traduire différemment « Fenster » (l. 13), « Scheibe » (l. 14) et « Glas » (l. 16). De même, « Atem » (l. 14 et 17) et « Nebel » (l. 17) ont fait l'objet de plusieurs propositions acceptées par les correcteurs.

E. Faux amis : la proximité phonique entre deux mots est source de confusion et peut amener certains candidats à opérer de singuliers rapprochements entre l'allemand et le français. Ainsi, quelques copies ont cherché à traduire « sein ältester » (l. 13) par « *son altesse ». De même, « Mäulern » (l. 16) s'est transformé en « *maulaires » et « das heranrasende Auto » (l. 25) est devenu « la voiture *rasante ». Le jury rappelle donc que certains termes sont bel et bien transparents entre l'allemand et le français, mais la prudence reste de mise. Il est conseillé aux candidates et aux candidats de faire usage du dictionnaire unilingue en cas de doute.

F. Anglicismes : l'omniprésence de l'anglais vient ajouter aux occasions de confusions lexicales chez les candidates et candidats. Il y en a eu au moins trois cette année. Ainsi « fein » (l. 17) a pu être traduit par « *joli / *élégant », sans doute sous l'influence du mot anglais « fine ». Il en est certainement de même pour « gewischt » (l. 16), traduit par « *souhaité » (to wish) et « Flur » (l. 24) traduit par « *sol » (« floor »).

2. Aspects grammaticaux de l'allemand

Certaines erreurs de traduction sont dues à des problèmes de compréhension de la grammaire allemande. Le jury recommande aux candidates et candidats d'être vigilants sur les points suivants :

A. Conjugaison : une bonne identification des formes verbales permet d'éviter de perdre des points pour des erreurs de temps ou de mode, voire de commettre des contresens liés à un éventuel manque d'attention.

Ainsi, un nombre important de copies a rendu le *Plusquamperfekt* « hatte gesessen » (l. 20) par le plus-que-parfait de « s'asseoir » ou de « être assis » : « *il s'était assis », « *il avait été assis ». Une erreur tout aussi répandue a consisté à transformer le *Plusquamperfekt* en imparfait : « [hatte] gewartet » (l. 14) a ainsi été rendu par l'imparfait « *restait » ou « *attendait ».

Quelques participes II du texte ont été confondus avec les participes II d'autres verbes : Le participe II « gesessen » (l. 13) a par exemple été confondu avec « gegessen » (*mangé) et « gezeichnet » (l. 15) a été pris pour « gezeigt » (« il avait *montré / *pointé du doigt »). De nombreux candidats se sont aussi laissés induire en erreur par la grande ressemblance entre les participes « geschlagen » et « beschlagen » : « von seinem Atem beschlagen » a donc été traduit dans le texte par « *frappée / *battue / *atteinte / *martelée de son souffle » (l. 15). Cette même confusion se rencontre également entre le prétérit du verbe « sitzen » (« saß » l. 26) et celui du verbe « sehen » (« il *voyait le siège passager ») ou bien entre celui du verbe « (sich) setzen » et celui du verbe « aussetzen » (l. 27), ce qui a généré des traductions faisant du cœur le sujet assis sur le siège passager.

B. Construction : bien que le texte n'ait pas présenté de grandes difficultés sur le plan syntaxique, quelques erreurs de compréhension de la construction des phrases allemandes ont été relevées par le jury. Dans la proposition « er hatte mit dem Finger Gesichter

gezeichnet, ernste, lachende, und solche mit aufgerissenen Mäulern » (l. 15-16), « solche » a été souvent identifié à tort comme un faux identificateur équivalant à une comparaison qualitative (« *du genre de) et non comme un qualificatif avec base nominale élidée (« Gesichter ») en fonction cataphorique. L'ordre des constituants ainsi que le contexte indiquent ici que certains visages dessinés par Martin sont graves ou rieurs. D'autres ont des gueules grandes ouvertes.

De même, la linéarisation de la phrase allemande « Martin rannte den Flur entlang, vorbei an dem Zimmer, in das seine Mutter sich zurückgezogen hatte » (l. 21) permettait de comprendre grâce à la virgule que le couloir emprunté par Martin dessert entre autres la pièce où s'est retirée sa mère. Certains candidats ont semble-t-il été perturbés par la présence simultanée d'une préposition avec groupe nominal préposé (« entlang ») et d'un adverbe préverbe (« vorbei ») et ont compris que le couloir menait à la pièce. D'autres ont compris que Martin sortait de la chambre ou la traversait.

Le jury a jugé dommageables les problèmes de compréhension du groupe verbal relatif « in das seine Mutter sich zurückgezogen hatte » (l. 21-22), présents dans un nombre important de copies avec des traductions allant du faux-sens au contresens : « *où elle était retournée », « *dans laquelle elle s'était retournée », « *dans laquelle sa mère l'avait laissé », « *que sa mère avait condamnée », « *dans laquelle l'avait ramené sa mère ».

C. Déclinaison : les candidates et candidats doivent prêter attention au genre et au nombre des pronoms de reprise afin d'en identifier l'antécédent : dans la première phrase du passage à traduire (l. 13), le pronom personnel « sie » ne peut reprendre un nom féminin singulier mais renvoie bien au pluriel que constituent Arthur et ses jumeaux de treize ans : il doit donc être traduit par « les ». Dans la proposition « und noch immer waren es nicht sie. », le pronom personnel « sie » ne peut pas reprendre le nom neutre singulier « Auto ».

Le jury a accepté en revanche que des candidats traduisent le possessif « ihrem » (l. 23) et les deux pronoms personnels « sie » (l. 23-24) par des formes au pluriel. Ici, l'ambiguïté demeure : il peut être fait référence à la mère de Martin seule (solution envisagée par le jury) ou bien à Martin et sa mère.

3. Erreurs de français (orthographe, conjugaison et syntaxe)

A. Conjugaison : Le jury a déploré cette année encore un nombre considérable d'erreurs de conjugaison, qui ont été très pénalisantes pour certaines copies honorables par ailleurs. Il est attendu des candidates et candidats à un concours littéraire qu'ils maîtrisent le passé simple. Or des formes fautives ont été relevées pour certains verbes du deuxième ou du troisième groupe : « il *coura, il *courrit, il *descenda, ils *ralentissèrent ».

Par mimétisme, ces verbes ont aussi été mal orthographiés : « il *courru /*couru, il *sorti, il ne *vu pas ». Des erreurs semblaient provenir d'une confusion avec l'imparfait des verbes du premier groupe ou l'imparfait du subjonctif : « il *courai, il *dévalai, il *courût, il *s'arrêtat ». Dans certains cas plus minoritaires, il y a eu des confusions entre le passé simple et l'imparfait du subjonctif du verbe « voir » : « qu'il ne *vît pas ». Le jury a également rencontré des terminaisons fantaisistes et des barbarismes : « il était *assit, *assît ». Par leur caractère souvent systématique, ces erreurs témoignent d'un manque de familiarité avec le passé

simple et même dans certains cas avec le fonctionnement de la conjugaison. Des formes telles que « sans qu'il *est besoin » marquent un réel manque de compréhension du système de la langue. Les erreurs de cette gravité restent toutefois minoritaires.

Le jury continue de recommander aux candidats et candidates de s'entraîner à l'utilisation du passé simple par la lecture de romans ainsi que des révisions régulières. En cas de difficultés persistantes, l'utilisation du passé composé est à privilégier afin de ne pas perdre trop de points pour des erreurs de conjugaison qui sont fortement sanctionnées.

B. Orthographe grammaticale et lexicale : Le passé composé peut cependant lui aussi poser problème à des candidates et candidats qui ne maîtrisent pas toujours l'accord du participe passé. Le jury a également rencontré des confusions entre participe passé et infinitif : « Martin avait *passer », « cela avait *durer ».

Les doubles consonnes sont un autre point de vigilance concernant l'orthographe : « *klaxoner », « *insouciamment » et inversement « *dévalla », « *freinna », « se *tappant », « *rattait ». Une relecture attentive est cruciale pour se corriger et éviter les erreurs d'inattention telles que : « *épousté (épousseté), « *fesait » (faisait), « s'est *affessé » (s'est affaissé), « son fils le plus *âgée » (âgé), « vers *l'entré » (l'entrée), « dans sa *lancé » (lancée), « siège *passagé » (passager), « à *moulte reprises » (moultes) ou « sans crier *garde » (gare).

Le jury a accepté « grand ouverte » / « grande ouverte » et « ce n'était » / « ce n'étaient ».

C. Expression : Beaucoup de problèmes d'expression trouvés dans les copies sont liés à la nature de l'exercice de la version, qui nécessite à la fois une grande exactitude et la capacité à se départir de la formulation du texte source. Certains candidats et candidates ont ainsi traduit très littéralement, au prix de tautologies : « Martin lief die Stufen hinab » a été traduit par « *Martin dévala les marches en courant ».

Le jury rappelle la nécessité de bien distinguer les différents registres de langue. Dans l'extrait, « Mutter » (l. 21) ne pouvait pas être traduit par « *maman ». « Qui *déboulait / qui roulait *à cent à l'heure » se révélait trop familier pour traduire « das heranrasende Auto » (l. 25), tout comme la proposition « il avait attendu *après eux » (« hatte auf sie gewartet » l. 13-14).

Le jury a conscience du fait que la traduction est un art difficile. En conséquence, il salue les efforts des candidates et des candidats qui ont quasiment toutes et tous proposé des traductions complètes. Il tient également à saluer des traductions élégantes et fines, ainsi que les trouvailles de certaines copies.

Traduction proposée

L'aîné de ses fils¹, Martin, avait passé les deux dernières heures² assis³ à la fenêtre à les attendre⁴, ivre⁵ d'impatience et d'ennui. La vitre était embuée de son souffle, il y avait dessiné du doigt des visages, graves, hilares⁶, et d'autres avec des gueules béantes⁷. Il avait essuyé⁸ le verre à maintes reprises⁹ pour le rendre net et observé son souffle se déposer dessus en une fine brume¹⁰. L'horloge murale¹¹ n'avait cessé de faire entendre son tic-tac, tic-tac¹², pourquoi est-ce que ça prenait autant de temps¹³ ? Encore une voiture, et encore une fois ça n'était pas la bonne¹⁴, et encore une, et ce n'étaient toujours pas eux. Et soudain¹⁵, une voiture s'arrêta et klaxonna deux fois.

Martin traversa le couloir au pas de course¹⁶, passant devant¹⁷ la chambre¹⁸ dans laquelle sa mère s'était retirée pour ne pas être obligée¹⁹ de voir Arthur. Cela faisait quatorze ans qu'il était sorti de sa vie, avec rapidité et désinvolture²⁰, mais cela la dévastait toujours²¹ qu'il pût exister sans avoir besoin d'elle. Martin dévala les marches²², parcourut le couloir du rez-de-chaussée, sortit en courant et traversa la rue²³ – si vite qu'il ne vit pas la voiture qui approchait à vive allure²⁴. Des freins crissèrent à côté²⁵ de lui, mais il était déjà assis sur le siège passager, les mains jointes²⁶ sur la tête, et ce n'est qu'à ce moment-là²⁷ que son cœur s'arrêta un instant.

¹Variante : son fils aîné / son fils le plus âgé

²Variante : les deux heures qui venaient de s'écouler

³Variante : était resté assis / s'était tenu assis

⁴Variante : guettant leur retour

⁵Variante : vacillant de / il avait la tête qui tournait / étourdi / fébrile / sous l'influence de / pris de tournis ou de vertige sous l'effet de / en proie au vertige à force de

⁶Variante : rieurs

⁷Variante : la gueule grand ouverte

⁸Variante : soigneusement effacé / complètement essuyé / essuyé jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien dessus / essuyé le verre pour le nettoyer

⁹Variante : encore et encore

¹⁰Variante : regardé son souffle le recouvrir d'une fine buée

¹¹Variante : la pendule au mur

¹²Variante : avait égrené son tic-tac / le bruit de l'horloge avait retenti inlassablement / n'avait cessé de tictaquer (le verbe existe mais il est très rare) / La trotteuse de l'horloge s'était fait entendre à chaque seconde

¹³Variante : pourquoi était-ce si long ? / pourquoi cela durait-il aussi longtemps ?

¹⁴Variante : c'était encore celle de quelqu'un d'autre

¹⁵Variante : tout à coup / tout d'un coup / soudainement

¹⁶Variante : parcourut / longea le couloir en courant / courut le long du couloir / se précipita dans le couloir

¹⁷Variante : dépassant

¹⁸Variante : la pièce

¹⁹Variante : ne pas être contrainte / ne pas avoir à

²⁰Variante : rapidement et comme si de rien n'était

²¹Variante : elle souffrait toujours du fait / éprouvait de la souffrance à l'idée que / ça lui faisait toujours mal qu'il

²²Variante : descendit les marches quatre à quatre / à toute vitesse

²³Variante : la route

²⁴Variante : arriver en trombe / lancée à vive allure

²⁵Variante : près

²⁶Variante : croisées

Epreuve de commentaire

Le texte de Daniel Kehlmann, que le jury a voulu accessible à tous les préparateurs, spécialistes ou non, a permis à de nombreux candidats de repérer aisément les éléments de répétitions stylistiques, les effets sonores et visuels, la tension entre l'attente et le mouvement, le jeu avec les indices et les non-dits.

La relation père/fils, marquée par ces non-dits et le manque de communication a, elle aussi, été soulignée. Par ailleurs, la dimension philosophique et théologique a pu être exploitée parfois habilement par nombre de candidats.

Le jury ne peut que se réjouir de ces bonnes approches ou remarques, témoignant d'une bonne préparation, mais déplore toutefois que celles-ci ne soient restées, dans certaines copies, que des éléments de repérage et non des éléments qui permettaient de dégager et d'articuler une problématique satisfaisante.

Nous insistons, cette année encore, sur l'enjeu de la problématisation et de la capacité des candidats à formuler clairement et dans un allemand de bonne facture une seule question qui servira de fil rouge au commentaire.

Même si les candidats sont préparés à cet exercice, le jury déplore encore trop de défauts dans l'introduction, la problématisation, le commentaire et la conclusion. Il est nécessaire de rappeler ici que les copies ayant obtenu les meilleures notes furent celles qui s'articulaient autour d'une problématique clairement formulée, qui s'appuyaient de plus sur un développement logiquement et clairement articulé, liant systématiquement le fond et la forme. Elles étaient par ailleurs clairement rédigées.

En ce qui concerne l'introduction, le jury note que nombre de candidats ont, cette année encore, tenté des amorces, des accroches qui furent tantôt maladroites, parfois inutiles. On pense ici à des défauts manifestes dans la compréhension du texte qui provoquent des références à des œuvres éloignées du sujet d'étude ou qui ne servent simplement à rien.

On se félicitera toutefois de voir qu'une copie fait référence au sujet donné en 2020, Uwe Timm, *Der Freund und der Fremde. Eine Erzählung*. Le lien entre les deux sujets, à savoir le rapport au père, a pu aussi être illustré parfois habilement avec des références à *Aus dem Leben eines Taugenichts*, ou bien encore *Brief an den Vater. Erbkönig* fut aussi cité et correctement exploité, pour illustrer l'exemple d'un père qui ne parvient pas à protéger son fils. Une dernière référence à *Ruhm*, autre œuvre de Kehlmann en accroche, a été utilisée pour élaborer une problématique autour de l'identité de Martin. Cela a donné lieu à un argumentaire pertinent.

La relation père/fils fut problématisée de manière satisfaisante: « *Inwiefern zeugt dieser zurückblickende Text von den Gefühlen eines von seinem Vater verlassenen Jungen, dessen Dasein dadurch tief umgestürzt wurde?* ». De même, certaines approches sur des aspects

²⁷Variantes : et alors seulement / et c'est seulement alors

psychologiques telles que « *Ziel unserer thematischen Texterläuterung wird sein zu untersuchen, inwiefern die angespannten und oberflächlichen Beziehungen einer gespaltenen Familie durch das außergewöhnliche Erlebnis des fast zustande gekommenen Autounfalls nicht verändert werden können.* » ou encore « *So lässt sich fragen, inwiefern dieser Auszug eine Alltagsszene vom ordinären Leben einer Familie [darstellt], während zwischen den Zeilen ein psychologisches Porträt dieser Familie liegt, das das Unbehagen ihrer Beziehungen enthüllt.* » ont fait l'objet de commentaires de bonne facture.

D'autres commentaires ont eu à l'inverse une approche trop psychologisante, soulignant une tendance chez les candidats à employer le terme de « traumatisme » de manière exagérée. Plusieurs préparateurs ont en effet pensé que l'ensemble de l'extrait était une visite chez l'hypnotiseur qui permettait de faire remonter à la surface le traumatisme de la mort ou presque mort de Martin, avec des problématiques (et donc des commentaires entiers) qui tournaient autour de cette question.

Il a été agréable de lire certaines problématiques intéressantes et étayées qui insistaient sur la présence du chiffre deux dans le texte pour souligner la division du monde familial et l'opposition entre les deux familles d'Arthur : la jumeauté, Martin attend deux heures, le père klaxonne deux fois. La scène est d'ailleurs racontée deux fois : une fois du point de vue d'Arthur, la deuxième fois de celle de son fils. « *Symbolik der Zahl Zwei beziehungsweise Motiv der Dopplung* », « *Verweis zum Beispiel auf die Spaltungen innerhalb der Familie und auf die Aufspaltung von Martins Identität* » ; « *zeigt sich zum Beispiel auch in syntaktischen Strukturen und Wiederholungen* » sont autant de bonnes illustrations.

De la même manière, le jury s'est félicité de lire des copies insistant habilement sur les oppositions (vitesse / lenteur, tension / décontraction), sur le contraste entre le mouvement et la conversation entre Arthur et les jumeaux dans la voiture d'un côté et Martin seul en train d'attendre à la fenêtre dans une pièce silencieuse d'un autre côté.

Certaines problématiques furent plus maladroites et parfois même éloignées du sujet. « **Inwiefern hat der Verlor von der Mutter die Familie verändert?* », « **inwiefern ist dieser Auszug ein Beschreibung?* », « **Dieser Titel F ist wie mysteriös wie der Auszug* ».

Le jury a aussi repéré que de nombreuses copies contenaient des problématiques bien plus profondes que ce que ne contient le texte en réalité (notamment à cause de la référence à Nietzsche et à Dieu) : « *Wie gelingt es hier dem Autor, durch die Entwicklung der Geschichte von der Beziehung zwischen einem Vater und seinen *Söhnen, eine tiefe Überlegung über Leben und *Glaube zu liefern?* »

Par ailleurs le jury a relevé cette année encore des références historiques maladroites : au nazisme tout d'abord (« *Wie *können in Deutschland *der Land von Kant, Freud und *viele grossen *Philosophen, *der Nazismus und *die Konzentrations lager *gegründen? Man kann diese Frage durch *den Erzählung von F finden* ») ou à la RDA ensuite (avec les traditionnelles confusions entre acronymes allemands et français) trop artificiellement plaquées et sans lien avec l'objet d'étude. D'autres problématiques qui voient le texte comme une critique de la société de consommation (parfois même avec la Golf comme symbole de cette société) ou qui insistent sur le rôle de la voiture dans l'histoire commerciale de l'Allemagne (« *das Auto als deutsche Erfolgsgeschichte* ») illustrent des travers encore trop fréquents. Cela a mené à des extrapolations erronées : « *Sein Haus (...) symbolisiert die DDR und das Auto (...) symbolisiert den *Eisern Vorhang* ».

Le jury rappelle ici aux candidats qu'il n'est pas obligatoire de trouver systématiquement une

référence à ces deux périodes de l'histoire de l'Allemagne dans les sujets.

Le commentaire fut la plupart du temps bien structuré et il est manifeste de voir que les candidats ont été bien préparés au format et aux exigences de l'épreuve. Le jury rappelle toutefois aux candidats que le découpage du texte ne peut pas constituer une partie ou sous-partie de leur commentaire. C'est aux candidats de problématiser le sujet d'étude.

De plus il demeure, çà et là, des copies qui ne font pas l'effort de commenter des caractéristiques pourtant manifestement perçues (comme la relation père /fils) ou d'autres qui commentent de manière trop caricaturale et trop éloignée du texte en analysant uniquement la narration : le jury a relevé nombreuses copies avec des expressions de type « *Mit welchen literarischen Mitteln gelingt es dem Erzähler...* »

Les commentaires sur la modernité auront été abordés avec plus ou moins de succès : la voiture, la référence aux super-héros, le chewing-gum ont été commentés comme les symboles de la « modernité » nouvelle faisant des années 80 le moment de la naissance de la société moderne, celle-ci entraînant donc une transformation profonde générant des tensions qui seraient symbolisées par Nietzsche d'un côté et les références à Star Wars et aux comics américains (voire le cinéma et l'automobile) de l'autre : « *Arthur als "Sprachrohr der Modernität"* », « **Gott bleibt aus und kann keine Antwort auf die Verzweiflung der Menschen geben* », « **Düstere und hoffnungslose Schilderung der modernen Welt* », « **Die konkrete Beschwörung der harten Realität weicht einer fast metaphysischen Diskussion, die die Ursachen des Unglücks der Figuren in der modernen Welt erklären könnte* », « **der Vater scheint wie Yoda für *dem Kind wenn er wie *ihn spricht* ».

Beaucoup de candidats ont fait des efforts appréciables pour réemployer des tournures utiles dans le cadre d'un commentaire de texte et le jury peut se réjouir de lire certaines phrases de commentaire de bonne facture : « *Weit weg von den traditionellen melancholischen Schilderungen der Jugendzeit wird hier diese Episode gar nicht als goldenes Zeitalter dargestellt* », « *Eine metaphysische Überlegung über die conditio humana* », « *Die Zwillinge werden fast Theologen und führen eine Art *mittelalterliche disputatio* ».

Un autre aspect du commentaire reste le traitement par nombre de candidats du ressort, selon eux, comique et ironique de la scène. Les candidats ont par exemple trouvé que la réaction du père après l'accident de son fils (« *Und in der Schule?* », *fragte Arthur*. « *Wie läuft es?* ») est étrange (« **seltsam* ») et donc comique (« **humorvoll* »).

Le jury rappelle ici que l'étrangeté n'appelle pas nécessairement le comique et qu'une bonne maîtrise des genres et des styles est attendue. De la même manière, on ne peut interpréter le contraste entre la scène très banale d'un père qui vient chercher son fils et la conversation évoquant Dieu comme étant ironique (« **ironisch* »).

Pour finir, certains éléments de commentaire restent aussi problématiques car ils témoignent d'une compréhension fragile du sujet. Il est manifeste que certains candidats ont eu des difficultés pour comprendre les liens familiaux (exercice auquel ils sont normalement rompus) : on a notamment lu que plusieurs candidats pensaient qu'Arthur n'a (eu) qu'une seule femme, que la mère s'appelle « Romane » (confusion avec le pluriel de « der Roman »). Pour finir, un certain nombre de candidats ont cru que Martin avait été renversé par la voiture : « *Die Reaktion des Vaters, nachdem er Martin überfahren hat* ».

Concernant la conclusion, le jury signale que ces dernières ont souvent été fragiles pour deux

raisons principales : soit par manque de temps manifeste, soit parce qu'elles ne reprenaient pas la problématique pour y répondre et indiquer ce que le commentaire y a apporté. On aura aussi lu des conclusions strictement formelles, voire farfelues : « *wir *konnen *schliesslich sagen, dass *die Jahr 1984 die *Umweltauto jahr war. Also, es *gibt vielleicht *ein ironischer Ton hier* ».

Pour finir, le jury aimerait attirer l'attention des candidats sur quelques points.

- Attention aux jugements de valeur :

« *Arthurs Frau verdient mehr als er also er ist ein *"unverantwortlicher Mann"* », « *es ist nicht *"seriös"...* », « *er ist *einem *Intellektuell* », « *er beschäftigt sich mit *banallen Aktivitäten: 'Er schrieb Romane' (Z. 4.)* » ou bien encore « *Nicht nur die Figuren *aber auch ihre Rede erscheinen als *interesselos* ».

- Attention aux erreurs de copie et d'inattention :

« **David Kehlmann* », « *Daniel *Kehlman* », « *Daniel Kehlmann, ein *Schweizer Schriftsteller* », « *Kehlmann, *Autor von der Vorleser* ».

Le jury a par ailleurs fréquemment trouvé la confusion entre la date de publication (2013) et l'année de naissance de l'auteur (1975) ; on aura trouvé aussi « *Daniel Kehlmann ist ein aktueller sehr bekannter Schriftsteller von *der 19-20 Jahrhundert.* »

- Attention aussi à la confusion dans plusieurs copies entre discours direct / indirect / indirect libre.

Le jury rappelle, quant à l'utilisation des figures de style (par exemple : « *Nietzsche und Kaugummimarken* » vue comme asyndète, zeugma – ou même hendiadys), que le candidat ne doit pas se satisfaire d'un simple relevé mais doit pouvoir commenter le rôle de cette figure de style dans l'extrait proposé.

- Attention aux erreurs de langue

Il y a tout d'abord encore de nombreuses confusions avec l'anglais : « auf » pour « von », le génitif antéposé pour des noms communs (« **seines Sohns Unglück, *Der Frau's Name, *die Martins Langweile, *die Martins Figur* »). Concernant l'utilisation du génitif, le jury souligne un oubli fréquent de la marque -s à la fin du substantif au génitif masculin et neutre. On a aussi relevé la confusion « also » / « auch », la confusion « schauen » / « zeigen » (« to show »), la subordonnée relative introduite par « wo » (« who ») ou pas introduite du tout (par exemple « **Dadurch verdeutlicht Kehlman die kleine Wichtigkeit Martin hat in dieser Familienumgebung* »), le comparatif d'un adjectif ou d'un adverbe formé à l'aide de « **mehr* » ou encore « der **Author* » et enfin des phrases de type « *wir gehen *eine seltsam Familieschema studieren* » (probablement calqué sur « we're going to »).

On a ensuite trouvé des erreurs fréquentes sur les prépositions : le jury a relevé la mauvaise maîtrise des cas figés (par exemple *mit* + DAT, *von* + DAT) et, par extension, des cas non tenus dans le contexte « préposition + GN à plusieurs membres », par exemple « *eine Familie, die aus Martin, *seine *geschiedene Eltern und *die *Zwillinge besteht* ». On a également pu constater des erreurs dans le choix des prépositions : « *der Text erzählt die Geschichte *aus Arthur Friedland* », ou encore l'utilisation erronée des lexèmes verbaux divalents avec préposition figée (par exemple : « *er wartet *seinen Vater* », « *es geht *von* »).

Des déclinaisons incorrectes sont également visibles dans des structures fréquentes, telles que l'attribut du sujet (« *Der Text ist *einen Auszug* »).

L'anglicisme qui consiste à exprimer une date avec **in* + année est aussi apparu dans de

nombreuses copies.

Des erreurs ont été repérées dans les termes utiles au commentaire : la confusion entre « handeln von » (qui introduit le thème d'un document) et « es handelt sich um » (qui introduit la nature d'un document), « die **Beschreibung*, **am ersten Eindruck können wir sagen*, **für beginnen*, **der Schreiber*, **die Schreibung*, **die Past* (le passé), **die Fühlung*, **der Lektor des Romans*, **beim Schluss*, **in Gegenstand dazu*, **in der Zeile* (au lieu de *auf Zeile*), **der Charakter* (au lieu de *die Figur*), *der *Reder* (au lieu de « Leser » certainement en écho à « reader »), la confusion entre *Mittel* et *Mitte* (« **im Mittel des Textes* »), **auf diesem Grund*, la confusion entre *Auszug* / *Absatz* / *Abschnitt* / *Ausschnitt*, la confusion *nach* / *danach* / *nachdem* ou entre *trotz* / *trotzdem* et l'emploi de « erlauben » pour « permettre de » à la place de « ermöglichen » sont des exemples parmi d'autres. Le jury rappelle à cet endroit qu'on ne peut pas employer des verbes comme « sprechen » ou « reden » avec « der Text » pour sujet.

Le jury souligne qu'une relecture attentive permettrait d'éviter aussi les erreurs sur :

- l'orthographe

« die **Litteratur*, das **Model*, die **Situazion*, der **Dialogue*, **precise*, **geglidert*, **Wortschaft*, **Wokabel*, **Styl*, **Water* (pour Vater), **presentiert*, **errinnert*, **vieleicht* », « **beschäftigt*, **veroeffentlicht* »

- l'emploi du passif

Le jury a noté des confusions entre passif processuel et passif-bilan (« *er *ist fast von einem Auto getötet* ») ou entre passif et futur (« *ich werde ...*analysiert, eine Angabe, die Z. 4 präzisieren *wird* »). Le complément d'agent a pu être introduit par **bei*, erreur qui relève de l'anglicisme.

- l'emploi des verbes à particule séparable ou inséparable

« Sie **nachdenken sehr viel* », « er **ausdrückt* », « Orts- und Zeitangabe **voraussetzen die Erzählung* », « die Wiederholung **hervorhebt es, um die Gesellschaft zu darstellen* » ou bien « er fragt ... **hinter* », « es **kennezeichnet* ».

Cette relecture permettrait en outre de ne pas oublier la particule séparable en fin de proposition et de faire attention à la place qu'elle occupe en présence d'un groupe prépositionnel de type « um... zu » + groupe infinitif (par exemple : « *Der Erzähler weist viele Elemente um das Geschehen zu verstehen *auf* »).

- la place de l'adjectif (« ein Ton sehr **feierlich* »)

- l'emploi des possessifs (« eine Mutter und **sein Sohn* », « der Vater und **ihr Sohn* »)

- l'emploi des pronoms relatifs (« der Mangel, **dass Martin empfindet* », « eine Figur, **dass* », « eine Realität, **dass* »)

- l'emploi de la négation (confusions encore fréquentes entre *nicht* et *kein*)

- le genre et le pluriel de substantifs courants

« **das/die Unterschied*, **das Augenblick*, **das Hauptfigur*, **die Ende*, **die Auto*, **der Moment*, **die Höhepunkt*, **der Gefahr*, **das Angst*, **die Name*, **der Sicht*, **das Unfall*, **die Platz*, **die*

*Teil, *die Leben, *der Kunst, *der Zeit, *der Wort, *der Arbeit* » (beaucoup de marques de pluriel erronées pour « Sohn » sont à ajouter)

- des problèmes de conjugaison

« **verlor hätte, er *weiß, *gekennt, *trefft, *geleidet, er *fährt, wird... *beschreibt, das *schäfft, *trägen wir, *verbindet* (pour « verbunden »), **unterbricht* (pour « unterbrochen »), *er *nimmt, er *niehmt, *unterstricht* (pour « unterstrichen »), **empfindet* (au lieu de « empfunden »), **einbindet* (au lieu de « eingebunden ») et **sprächt* (au lieu de « spricht ») »

- la confusion entre « als » et « wie » pour signifier « comme » (« *Einerseits, scheint Arthur wie ein Mann (...), der nichts *tun, *als Zeile 6 gesagt: ** »).

Le jury a enfin relevé la présence de barbarismes ou de confusions lexicales dans de nombreuses copies : « **Fühlung* » ou « **Fühlen* » pour « Gefühl », « **lang* » pour « langsam », « **Zufall* » ou même « **Überfall* » pour « Vorfall », « **Anfall* » ou « **Autoanfall* » pour « Unfall », « **Tat* » pour « Tatsache », « **Verhalten* » pour « Verhältnis », « **Gold* » pour « Geld », « **alte Frau* » pour « ehemalige ».

Conclusion

Le jury tient à souligner que l'immense majorité des candidates et candidats a manifestement été bien préparée aux exigences de l'épreuve et a été en mesure de comprendre les enjeux principaux du texte et de rédiger une copie complète, et il les félicite pour cela. Les remarques formulées dans ce rapport ne sont pas destinées à pointer du doigt les faiblesses, mais à dispenser des conseils utiles pour les futurs préparateurs. Le jury a conscience de la difficulté que présente cette épreuve et réaffirme sa volonté de proposer des textes accessibles au plus grand nombre.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Thème en langue vivante étrangère - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve écrite**

1. Introduction

Le texte proposé en thème allemand à l'épreuve de spécialité du concours d'entrée de 2025 était un extrait du roman *L'année de l'Éducation sentimentale* de Dominique Barbéris, publié en 2018 aux Éditions Gallimard. Le roman est consacré aux retrouvailles de Muriel, Anne et Florence qui se sont rencontrées pendant leurs études à la Sorbonne, avant de se perdre de vue. Des années plus tard, Muriel, qui habite désormais avec sa famille à la campagne, les invite chez elle. Là, tandis qu'un violent orage d'été s'annonce, les trois amies, confortablement installées dans le jardin, discutent de leurs vies, échangent des confidences et évoquent des souvenirs.

Dans l'extrait soumis aux candidats, les amies parlent du mariage de Muriel et de Jean-Louis et, grâce à un narrateur omniscient, les lecteurs apprennent que leur union est en train de se déliter. Cette partie du livre a été choisie parce qu'elle présente une grande diversité de phénomènes grammaticaux et de nombreuses expressions idiomatiques, ce qui devait permettre aux candidats de démontrer à la fois leur connaissance linguistique et leur aisance à s'exprimer en allemand.

2. Statistiques

Cette année, 57 candidats ont planché sur l'épreuve de thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 10 / 20 et l'écart type de 4,14

Note maximale : 20 / 20 (note attribuée 1 fois)

Note minimale : 1 / 20 (note attribuée 1 fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6,5 : 13 copies
- de 7 à 9,5 : 14 copies
- de 10,5 à 13,5 : 19 copies
- de 14 à 20 : 10 copies

3. Remarques générales

Le jury tient tout d'abord à exprimer son plaisir d'avoir lu beaucoup de copies excellentes qui attestent du bon niveau des candidats et de la très grande qualité des formations en CPGE. Il convient également de saluer la rigueur de travail des candidats qui ont tous traduit l'intégralité du texte et qui ont – en grande partie – manifesté leur bonne connaissance de l'allemand en s'éloignant du texte original là où une traduction littérale ne constituait pas une solution appropriée. De plus, cette année, la légère augmentation du nombre de candidats fut une bonne surprise. Le jury espère que cette tendance se confirmera dans les prochaines années.

Avant d'aborder le détail de la traduction, le jury souhaite encore formuler quelques recommandations générales. Il a notamment été surpris par le grand nombre de candidats qui n'ont pas reconnu le temps du récit, le passé, et qui ont traduit « dit Florence » par **sagt Florence*. Certes, la forme du verbe « dire » à la 3^e personne du singulier au présent est identique à celle du passé simple. Pourtant, en lisant d'abord tout le texte, il est aisé de comprendre qu'il s'agit du passé simple et non du présent, grâce à des verbes comme « continua Florence » ou « elle regarda ». Par conséquent, le jury rappelle l'importance de bien analyser tout l'extrait avant de commencer la traduction. Un tel travail permet d'ailleurs de repérer d'emblée le style du texte, comme des répétitions qu'il faut reproduire dans la traduction – dans le texte présent, par exemple, celle de « déplacement ». En revanche, le résultat final de ce travail d'analyse et de transposition doit être exempt de tout tâtonnement : il convient de proposer une seule solution de traduction et de rayer de manière claire les propositions non retenues.

Un autre point auquel le jury accorde beaucoup d'importance est le bon emploi du vouvoiement. S'il est parfaitement acceptable en français d'appeler une personne par son prénom tout en la vouvoyant, cela est plutôt rare en allemand (**Sie hatten kleine Lichter* ou **Sie waren wunderschön*). Cette pratique existe dans une partie du Nord de l'Allemagne (« Hamburger Sie »), mais n'est pas très courante dans le reste du pays. En général, quand on appelle quelqu'un par son prénom, on le tutoie. Par ailleurs, en analysant le lien entre les personnages, on comprend que l'extrait met en scène une amitié de jeunesse où le tutoiement s'impose de manière tout à fait naturelle. Dans ce contexte, il est important de rendre le discours direct en employant des tournures du langage parlé. Plusieurs candidats ont fait le choix de transposer les dialogues au discours indirect – peut-être est-ce l'absence de guillemets qui les a induits en erreur ?

Nous rappelons également qu'on ne traduit plus les prénoms des personnes – « Pierre » reste ainsi « Pierre », il ne devient pas **Peter*.

En ce qui concerne la syntaxe, le jury se réjouit de constater un nombre assez faible d'erreurs dans ce domaine. Par rapport à l'année précédente, les progrès sont évidents. Certains candidats peinent toutefois à construire correctement une proposition principale : **sie manchmal dachte das*, **Jean-Louis gegangen war*, **als ich nach draußen ging, Menschen gingen*. Le jury suppose que les candidats savent que, dans ce genre de proposition, il faut placer le verbe conjugué à la deuxième position. Il s'explique ces erreurs notamment par une mauvaise gestion du temps et du stress. Par conséquent, le jury invite les candidats à vérifier systématiquement la place du verbe dans chaque phrase avant de rendre leur copie, afin d'éviter ces erreurs qui seront lourdement sanctionnées.

Le jury félicite également les candidats pour leur maîtrise des constructions plus complexes qui était globalement satisfaisante. Néanmoins, certains problèmes subsistent – certains candidats, dans une phrase subordonnée, ne mettent pas le verbe conjugué en position finale (**Frau, die hat mir gesagt*), oublient de décliner correctement le substantif apposé à un autre (**mit einem von deinen Cousins getanz, ein Handelsmann*) ou confondent les pronoms interrogatifs avec les pronoms relatifs (**Frau sehen, wer in Rot gekleidet war*).

En revanche, nous regrettons le nombre important d'erreurs de conjugaison, ce qui est, malheureusement, un problème récurrent. Cela concerne tous les temps et tous les verbes – le présent : **ich weiße, *du weißest, *ich kanne, *wir wird, *ich ist*, le prétérit : **es scheinte, *sie bisste, *sie fragte, *es fang an, *sie sprache*, le parfait : **er hatte gegangen, *du hast gekommen* et le participe II : **gewissen, *gesah, *eingelade*. Certes, le jury admet que l'on puisse oublier ou ignorer certaines formes de verbes peu fréquents, mais il s'étonne de voir des copies dans lesquelles la conjugaison de verbes de base comme *sein* (être), *haben* (avoir) ou *können* (pouvoir/être capable de) n'est pas maîtrisée. Nous encourageons ainsi tous les candidats à mener un travail de révision très régulier.

Dans la catégorie des verbes de bases, il nous semble important de rappeler que la traduction du verbe « mettre » doit forcément s'accompagner d'une réflexion sur la position précise de l'objet déplacé. Le texte source permet ici au lecteur une certaine liberté : est-ce que les lumières ont été accrochées aux fenêtres ou posées sur les rebords de celles-ci ? Selon la disposition retenue, il faut choisir le bon verbe (*hängen* ou *stellen*, et non pas *legen*, car une lumière est un objet vertical). De plus, l'emploi du directionnel s'impose, qui marque l'action d'installer la lumière à la fenêtre. Les candidats doivent comprendre que cette difficulté ne constitue pas une excentricité négligeable de la langue allemande mais que c'est ainsi qu'elle se construit, de la manière la plus élémentaire.

À l'instar de la conjugaison, la valence et la rection des verbes constituaient un autre grand défi pour de nombreux candidats. Ainsi, beaucoup de verbes demandent un ou plusieurs compléments spécifiques sans lesquels la phrase n'est pas correcte. Prenons l'exemple de *fragen*. Si ce verbe introduit une interrogation et qu'on souhaite préciser la personne à qui on pose cette question, *fragen* est suivi de l'accusatif : **die mir fragte, ob [...]*. Un autre exemple qui posait problème est le verbe *sich erinnern* qui demande un complément prépositionnel précis (*sich an etwas erinnern*). Il est certes appréciable de lire des traductions qui tentent d'employer des structures soutenues et littéraires, tel que *sich erinnern* suivi du génitif, mais il nous semble également important d'analyser le registre de langue afin de rendre, par exemple, le caractère oral des dialogues. Il convient ici d'éviter des tournures trop empruntées. D'autres prépositions, en revanche, ne peuvent pas y être utilisées : **erinnern von, *erinnern aus, *erinnern auf*²⁸.

Un cas particulier est formé par les verbes copules, comme *bleiben* ou *sein*. Ils sont précédés et suivis d'un complément au nominatif : **es ist den letzten Mal, *als ob ich einen Dieb wäre*. La question de la rection concerne d'ailleurs également les substantifs, les adjectifs et les prépositions. Le jury souhaite attirer l'attention des futurs candidats notamment sur la préposition *mit* qui demande toujours le datif : **mit ein von deiner Cousins getanz*.

²⁸ Si l'on peut effectivement retrouver cette variante dans certaines parties de l'espace germanophone, notamment en Autriche, cette solution n'existe pas dans l'allemand standard, voir <https://www.dwds.de/wb/erinnern>, consulté le 9 septembre 2025.

Une nouvelle fois, le bon emploi des adjectifs possessifs a causé des difficultés aux candidats. Ils ont souvent oublié qu'en allemand, les adjectifs possessifs à la 3^e personne du singulier dépendent à la fois du possesseur et du possédé : **Frau, die seinen Regenschirm öffnete*, **es konnte Tante Hélène sein [...] das ist sein Stil*. D'autres erreurs étaient liées à la traduction de « votre mariage », c'est-à-dire le mariage de Muriel et de Jean-Louis. Comme Florence, la locutrice, tutoie son amie, il faut utiliser la 2^e personne du pluriel (*euer*). On ne peut donc écrire ni **ihrer Hochzeit* ni **deiner Hochzeit*, voir aussi ci-dessous la recommandation générale à ce sujet.

Une autre difficulté persiste quant à l'emploi des conjonctions *wenn* et *als*. Tandis que *als* introduit toujours un état ou une action unique dans le passé, *wenn* peut introduire soit une action répétée dans le passé soit un fait unique au futur ou au présent. Comme il faut supposer que Florence a quitté le lieu de la fête seulement une fois – et non pas plusieurs fois –, il est faux de traduire « quand je suis partie » par **wenn ich weggefahren bin*.

Le comparatif, surtout le choix entre *als* et *wie* – autre grand classique des confusions entre deux conjonctions –, pose également problème : **gleichzeitig als mir*. La distinction est pourtant relativement simple : *als* exprime la différence, *wie* l'égalité entre deux personnes / deux objets.

Quant au lexique, si le jury rappelle une nouvelle fois que les gallicismes et les barbarismes sont à proscrire, il déplore tout particulièrement l'explosion des anglicismes. Ainsi, **Tief*, probablement inspiré par *thief*, a remplacé *Dieb*, le participe passé « dansé » est traduit par **gedanzt* (éventuellement de *to dance*) et, dans certaines copies, les arbres n'ont pas des *Blätter*, mais des **Liefen* (peut-être un calque de *leaves*). Cette prolifération d'anglicismes préoccupe le jury qui punit sévèrement ces emprunts fautifs. Par contre, il valorise d'autant plus le travail et l'aisance des candidats qui sont capables de décrire un mot dont ils ignorent la bonne traduction. Comme les années précédentes, le jury invite les futurs candidats à lire régulièrement des livres ou des textes de presse en allemand. Une telle pratique est non seulement susceptible d'enrichir leur vocabulaire, mais elle leur permet également de retenir les petites différences sémantiques qui existent. Le jury pense notamment au mot « mariage ». Selon les dictionnaires, ce terme français peut être traduit à la fois par *Ehe* et par *Hochzeit* qui ont des significations distinctes en allemand. Le mariage dans le sens de *Ehe* renvoie à la vie maritale, tandis que le mariage dans le sens de *Hochzeit* désigne la fête qui suit, en règle générale, la cérémonie civile ou religieuse. Voici d'autres confusions lexicales : **Lichtung* ($\neq$ *Licht*), **Auszug* ($\neq$ *Anzug*), **Regel* ($\neq$ *Regen*).

Toujours dans la catégorie du lexique, le jury tient à attirer l'attention des futurs candidats aux trémas : *ä, ö, ü* et, par extension, *äu*. Ce sont tous les trémas de la langue allemande. La combinaison **äü*, par contre, n'existe pas : **Bäume*, **aüßer*. Une telle orthographe devrait sauter aux yeux d'un futur normalien et l'inciter à corriger son erreur – au moins, à la fin, quand il relit sa traduction.

Enfin, comme l'année dernière, nous insistons sur l'importance d'acquérir un vocabulaire de base élargi et conséquent. Si le jury admet volontiers que personne ne peut connaître tous les mots, certains termes de la vie quotidienne doivent être maîtrisés : **der Seite*, **der Gruppe*, **das Regen*, **das Abend*, etc.

Pour conclure, nous souhaitons saluer une nouvelle fois le travail de grande qualité des professeurs en CPGE et réitérer nos recommandations formulées ici et dans les

rapports des dernières années. Ainsi, nous invitons surtout les candidats à lire autant que possible dans les deux langues afin d'améliorer leurs connaissances des deux systèmes linguistiques, sans, pour autant, perdre la dimension de plaisir que procure l'enrichissement par la lecture.

4. Commentaire détaillé des difficultés

L'extrait de Dominique Barbéris comportait les difficultés suivantes :

Grammaire :

- Discours direct
- Gérondif
- Variété des temps : présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, futur
- Conditionnel
- Comparaison irréalité (« comme si ») qui doit être rendue par un subjonctif II
- Verbe de modalité (« ça devait être »)
- Indications de temps et de lieu - Locatif et directionnel - Phrases interrogatives - Relatives

Vocabulaire :

- Descriptions vestimentaires
- « pique-assiette »
- Tournures : « les choses se tassaient », « faire le dos rond »

Voici un relevé des fautes les plus fréquemment commises par les candidats :

I Problèmes de syntaxe et de grammaire

Présent

- * du wisst, * du weißest, * du wießt, *
- du weiß
- * ich weiße
- * ich kanne
- * wir wird, * wir werde
- * ich hat
- * ihr hatten, * ihr hattet
- * du war
- * als ob ich eine Fremde ist
- * sie verbreit

Prétérit

- * es scheinte
- * sie bisste
- * er kommte
- * sie klingte
- * sie wären
- * niemand wüsste
- * sie lügnetete, * sie lügte
- * sie öffnetet
- * sie fragtete
- * ihr sah
- * sie tragte
- * ihr warst, * du war, * ihr war, * ihr waren, * ihr

Parfait

- * du hast gekommen
- * er hatte gegangen
- * sie verzieht

waret

- * er verlaß
- * es fang an
- * man sprichte, *sie sprache

Participe II

- * gewissen, *wissen
- * gesah
- * gekommen
- * eingelade, * einladen, *eingeladet
- * gedanzen (getanzt)
- * erfahrt
- * gedenkt

gehängt ≠ gehangen

Auxiliaires

- *du hattest gekommen
- *ich war mit einem von deinen Cousins getanzt
- *du hast mit Eric gekommen

Verbes de modalité

- *Das sollte Tante Hélène zu sein.
- *Sie wollte Nichte zu stellen.
- * man konnte nicht fürchten

Particules séparables

- * es anfangte
- * ..., Unterschied für sie zu darstellen

Syntaxe

- * Sie manchmal machte das.
- * Jean-Louis gegangen war.
- * Werden wir sehen nicht Jean-Louis dieser Abend?

Subordonnants

- *als ich gegangen bin, Menschen gingen
- * mit wem (richtig: der) sie dieses Thema erwähnte

Rection et valence des verbes / adjectifs / noms

- * sie fragte mir
- * sie hatte über das nur ihrer Mutter gesprochen
- * zu etwas ablehnen
- * ich erinnere mir
- * erinnern von, * erinnern aus, * erinnern auf
- * entschuldigen über
- * etwas weigern
- * sich schämen über
- * mich misstrauen, * mich vertrauen
- * sie gelang (es gelang ihr)
- * ähneln an
- * sich entschuldigen auf
- * ich erinnere mich an dir
- * ich erinnere mich sehr gut an deinem Heirat
- * ..., die mir gefragt hat
- sein + Nominativ (*es ist den letzten Mal, *als ob ich einen Dieb wäre)
- *als ob sie mich nicht vertraut
- *Niemand wusste.
- *gehören von

Coordonnants

*als ich bin gegangen

Appositions

*mit einem von deinen Cousins getanzt, ein Handelsmann

Déclinaisons

ein *kleines *schneckliches Regen

* sie trug ein roter Kleid

Prépositions et cas

* zu Hause gehen

mit + datif (* mit ein von deiner Cousins getanzt)

* ich bin draußen gegangen

Adjectifs possessifs

* ihrer Hochzeit (au lieu de eurer Hochzeit)

* deiner Hochzeit (au lieu de eurer Hochzeit)

* Frau, die seinen Regenschirm öffnete

* Es konnte Tante Hélène sein [...] das ist sein Style.

II Problèmes de genres, pluriels et orthographe**Genres**

* der Seite

* der Gruppe

* der/die Mal

* das Regen

* der Jahr

* die Unterschied

* das Abend

* die Eindruck

Pluriels

* die Lauben (das Laub)

* die Blätte

* an jeden Fenstern

Fautes d'orthographe avec incidence phonétique

- * der Verkäufer
- * misstrauig
- * der Handler
- * sie wärren
- * rott
- * er kamm
- * schmall
- * Bäume, *Blumenbäume
- * erinnern

Fautes d'orthographe sans incidence phonétique

- * sich errinern

III Problèmes de lexique**Expressions de base non maîtrisées**

- zum ersten Mal, das letzte Mal : * für das erste Mal, *die letzte Mal
- es gab: *es gaben
- zur gleichen Zeit: *im gleichen Zeit
- in ihren Augen: *auf ihren Augen

Mécompréhension du français

- "les choses se tassaient" - * die Sachen sammelten sich an

Anglicismes

- * die Band (pour la bande)
- * Umbrella
- * risk
- * Kriminal
- * sie beite (to bite ?)
- * Liefern (leaves ?)
- * die Platten (plate)
- * neck
- * Tief
- *gedanzt

Gallicismes

- * alles schichtete sich (les choses se tassaient)
- * sie bewegte die Rücken, * sie machte den gebeugten Rücken (elle faisait le dos rond)
- morden (se mordre)
- * niemand hatte es gelernt (personne ne l'avait su, dans le sens d'apprendre qc.)
- * runde Lampen
- * er ist in Reise
- * zurücksehen (pour revoir)

- * Union (pour Hochzeit)
- * Tulipenbaum
- * Reunionen
- * man hätte gesagt (on aurait dit)

Barbarismes

- * Regnenableiter, * Regnen Schützer, * Gegenregen, * Regnenschild
- * die Regne
- * Schmetterlingsnot, *Schmetterblickhals
- * geneinen (pour refuser)
- * die Zeitperiod
- * die Gruppe, * der Grupp
- * der Heiraten, * das Ehefest, * der Ehetag, * der Heirattag
- * die Brautin
- * kreisig
- * klugbar
- * süßig
- * die Stehlerin
- * der Seit
- * ein Ersten (une première)
- * ein kleines schneckliches Regen

Confusions lexicales sur les noms

Ehe ≠ Hochzeit
 Lichtung ≠ Licht
 Auszug ≠ Anzug
 Regel ≠ Regen
 Entscheidung ≠ Unterschied
 Anzug ≠ Kostüm
 die Arme ≠ die Armen
 Wetter ≠ Vetter
 Vorwurf ≠ Vorwand

Confusions lexicales sur les verbes

lassen ≠ verlassen ≠ entlassen
 fortfahren ≠ weitergehen ≠ weiterfahren

Confusions lexicales sur les adjectifs, adverbess, prépositions et pronoms

wenn ≠ als
 groß ≠ dick
 sondern ≠ sonst
 alle ≠ alles
 außer ≠ außerhalb
 sowie ≠ so wie

zurücksehen ≠ erinnern

ziehen ≠ strecken ≠ sich erweitern

legen ≠ stellen

beten ≠ bitten ≠ fragen

ihr seid ≠ *ihr seit

haben ≠ anhaben

gekleidet ≠ verkleidet

sammeln ≠ versammeln

Stratégies d'évitement

die müde aussah (au lieu de traduire s'étirer)

Trouvailles

Augen zu und durch

Übrigens, Muriel...

Eindringling

stillschweigend

5. Proposition de traduction

- Weißt du, Muriel, ich erinnere mich sehr gut an deine Hochzeit, sagte Florence, während sie sich streckte. Ihr hattet kleine Lichter in alle Fenster des Saals gestellt. War das hübsch! Ich erinnere mich an dich und Jean-Louis am Tag eurer Hochzeit. Ihr wart wunderschön. Am Abend begann es zu regnen²⁹, es fiel ein feiner Regen, ein sanfter³⁰, herrlicher Regen und ich ging hinaus³¹. Im Park standen große, runde Laternen und diese Bäume mit dunklen Blättern, die wie polierte³² Möbel aussehen, Magnolien und Tulpensträucher. Ich hatte mit einem deiner Cousins getanzt, einem Vertreter³³. Als ich ging, verließen mit mir noch andere Leute die Feier³⁴, die Frau öffnete ihren Regenschirm, sie trug ein rotes Kleid³⁵. Bis heute sehe ich diese dicke³⁶ Frau in Rot vor mir, die mich fragte: „Zu welcher Seite gehören Sie? Sind Sie eine

²⁹ [...] fïng es an zu regnen.

³⁰ sachter

³¹ [...] trat ins Freie.

³² gewachste

³³ Händler/Kaufmann/Businessman

³⁴ [...] verließen andere Leute zur gleichen Zeit wie ich die Feier.

³⁵ [...] hatte ein rotes Kleid an.

³⁶ fette

Freundin des Bräutigams oder der Braut?“ Für sie schien das einen bedeutenden³⁷ Unterschied zu machen. Man hatte den Eindruck, dass sie mir misstraute, als ob ich eine Parasitin³⁸ oder weiß Gott was³⁹ wäre, „zu welcher Seite gehören Sie?“.

- Das muss Tante Hélène gewesen sein, sagte Muriel, das sieht ihr ähnlich.

- Die ganze Clique⁴⁰ war da, du hast uns alle eingeladen, außer natürlich Pierre. Ansonsten hätte Irène sich geweigert zu kommen. Und Anne, fuhr Florence fort, du bist mit Éric gekommen. Du warst mit ihm auf der Hochzeit. Er trug eine Fliege, eine Premiere. Das war das letzte Mal, dass ich Éric gesehen habe, und das erste Mal im Anzug. Kriegen wir Jean-Louis heute Abend nicht zu Gesicht⁴¹?

- Nein, sagte Muriel. Heute Abend nicht. Er ist auf Geschäftsreise⁴². Er findet es sehr schade⁴³, nicht da sein zu können.

Sie schaute zum Feld hinüber und biss sich auf die Lippe.

Jean-Louis war gegangen⁴⁴. Das war nicht das erste Mal. Er hatte sie mehrfach⁴⁵ für andere verlassen, sie verlor kein Wort darüber, niemand hatte es erfahren⁴⁶. Anfangs kam er immer zurück und die Dinge renkten sich wieder ein. Sie saß es aus⁴⁷.

Sie erfand Ausreden⁴⁸, ließ sich nichts anmerken⁴⁹. Sie schob Geschäftsreisen und Meetings vor⁵⁰. Sie hatte nur mit ihrer Mutter darüber gesprochen und es bestand keine Gefahr, dass ihre Mutter diese Art von Informationen in Umlauf brachte⁵¹.

Barbérès, Dominique, *Das Jahr der Erziehung der Gefühle*, Gallimard 2018.

³⁷ entscheidenden

³⁸ Schmarotzerin/Speckjägerin

³⁹ oder sonst was

⁴⁰ Gruppe/Truppe

⁴¹ Ist Jean-Louis heute Abend nicht da?/Sehen wir Jean-Louis heute Abend nicht?

⁴² Dienstreise

⁴³ Es tut ihm leid, [...].

⁴⁴ weg/weggegangen

⁴⁵ öfters

⁴⁶ [...] wusste davon/hatte es mitbekommen.

⁴⁷ Sie machte gute Miene zum bösen Spiel.

⁴⁸ log

⁴⁹ [...] tat so, als wäre nichts.

⁵⁰ Mit Dienstreisen und Besprechungen kam sie durch.

⁵¹ weitersagte/weitergab

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Tamara EBLE, Maud MOREILLON

Pour la session 2025, quatre candidats et candidates ont présenté une analyse de texte hors programme en allemand. Les articles proposés par le jury portaient sur des moments et thèmes phares de l'actualité des pays germanophones de septembre 2024 à mai 2025 et étaient issus de différents périodiques germanophones (*Süddeutsche Zeitung*, *Die Zeit*, *Der Spiegel*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*). Le premier article de presse analysé traitait de la notion de *Erinnerungskultur* (1), le second du contrôle aux frontières en Allemagne (2), le troisième des activistes en matière d'écologie (3) et le dernier des causes du succès de l'AfD dans les anciens Länder de l'Est (4). Le jury a attribué les notes de 14/20, 15/20 (2 candidats et candidates) et 19/20. Le jury souhaite attirer l'attention sur trois points : le format et la méthodologie propres à l'épreuve, les connaissances personnelles susceptibles d'enrichir les exposés ainsi que la qualité de la langue.

L'épreuve prend la forme d'un oral de 30 minutes où les candidats et candidates exposent en 20 minutes une introduction, une synthèse organisée de l'article et un commentaire clair et structuré découlant de cette synthèse puis échangent avec le jury pendant 10 minutes. L'entraînement régulier a visiblement permis aux candidats et candidates de gérer parfaitement le temps de leur exposé. Cependant, ils et elles gagneront, de manière générale, à structurer davantage leurs propos en distinguant d'une part le résumé du texte (dont il s'agit de dégager au préalable la structure) et en présentant d'autre part un développement qui permette réellement de répondre à la problématique énoncée. À ce sujet, le jury rappelle que l'annonce de cette dernière doit se faire de manière explicite dans l'introduction, qu'elle pourra être suivie à profit de l'annonce immédiate du plan retenu pour la présentation, sans oublier quoi qu'il en soit une lecture d'un passage jugé pertinent. Le jury a été sensible à la justification du choix du passage lu. Enfin, l'importance d'une conclusion soignée mérite encore d'être rappelée.

Par ailleurs, le jury a su apprécier que les candidats et candidates puissent contextualiser leurs affirmations et que les efforts de contextualisation se manifestent dès l'introduction de l'analyse. Le propos du journaliste (choix des termes, des registres, du ton) doit néanmoins être rattaché de manière plus explicite à la ligne éditoriale du journal, qui n'a pas manqué du reste d'être rappelée théoriquement par les candidats et candidates en introduction. De manière générale, il convient de convoquer ses connaissances au profit d'une meilleure compréhension du texte et du contexte ainsi que pour affermir l'argumentation mais aussi pour nourrir le commentaire personnel, en veillant cependant à ce que les éléments de

connaissances apportés restent centrés sur les enjeux essentiels dégagés par la problématique (et ne soient pas une simple démonstration de culture générale). Si le jury se réjouit d'avoir pu entendre par exemple un ou une candidate contextualiser de manière très pertinente le terme de *Brandmauer*, il aurait apprécié entendre que les enjeux de la *Erinnerungskultur* ne sont pas uniquement liés au traitement du Troisième Reich ou de la guerre froide, mais aussi à celui de l'héritage colonial entre autres (débat autour de la statue de Bismarck à Hambourg par exemple). Globalement néanmoins, le jury a apprécié le bon, voire très bon niveau de maîtrise de l'actualité par les candidats et candidates, qui témoignent d'une très bonne fréquentation des journaux.

Le dernier point porte sur la qualité de la langue. Les premiers critères pour estimer le niveau de langue sont la clarté du propos et la maîtrise des structures fondamentales de la langue. De plus, le jury a été sensible à une maîtrise orale qui puisse se refléter autant dans l'exposé que dans l'échange avec le jury.

Sur le plan sémantique, on évoquera l'intérêt à s'assurer de la maîtrise des structures idiomatiques dont l'usage est inévitable quel que soit le thème de l'article proposé (**der Titel lautet, *zusammenfasst, *anlässlich dazu, *die Erinnerungskultur handelt mehr um Opfer als um Täter, *bessere Ergebnisse als nie, *die Frage, ob die Aktionsformen wert sind*).

Outre les fautes de genre (**der Beispiel, *die Ziel, *das Kommentar, *ein wichtiger Thema, *ein Untertitel, die wir hier haben, *ein Kollektiv, der Radwege malt, *Deutschland, er, *der GEAS, *den Verachtungsgefühl*) ou de pluriels (**deutsche Straße, *andere Problem, *die Wählen, *Cheffe, *für solche Gruppe, *solche Protesten, *ihre Händen, *die Flüchtling, *viele Stimme, *viele Plakaten*), celles récurrentes concernant la déclinaison, notamment au datif et au génitif mais aussi aux autres cas pour les adjectifs peuvent être aussi pénalisantes (**eine Rückkehr der Antisemitismus, *die Täter einen Raum geben, *der Standpunkt dieses Mann, *die letzter Generation, *scharfe Kritik der Journalist, *Deutschland hat großen Verantwortungen, *ein Problem für der Journalist, *dieser System nach, *die Hürde, dank man im Bundestag eine Sitz haben kann*).

Voici un relevé des principales erreurs lexicales ou grammaticales commises :

- erreurs lexicales : **die Jungen* au lieu de *die jungen Leute/die Jugendlichen/die Jugend*, **antisemitistische Ideen*, **es ist eine Zeige, dass...*, **in Ostdeutschen*, **Ostdeutschen war eine Diktatur*, **die Vetrachtung*, **für erneuerbare Energien rufen*, **die Vergangenheitsbelastigung*

- registre trop familier : **die malen so solche Radwege*, répétition à outrance de *so*

- erreurs sur les prépositions : **Leute, die ihren Namen zu Straßen gegeben haben*, **im Europa*

- erreurs sur les formes verbales : **wo muss man sich aufhören*, **stolpen*, **verstärkert*, **sich zusammen darauf einen*, **er löste viele Herausforderungen* (sans la particule *aus*), **das ist genau, was die EU kämpft*, **erhältet*, **betracht*, **hat verlieren*, **sie lasst*

-place du verbe dans la subordonnée : **man kann sehen, dass vielleicht gibt es Gemeinsamkeiten*

Il convient enfin de ne pas négliger la phonologie (*Mai, Dachau, Frankreich, lange, Deutschland* (pas de nasales), *der Rechtsruck, der Professor, die Steinkohle*) ni l'accentuation (**Artikel, *vorliegend, *Zuwanderung, *präsent*).

Le jury souhaite conclure ce rapport en soulignant la qualité de la préparation à l'épreuve qui, en dépit d'erreurs et d'oublis sans doute liés au stress d'une épreuve orale, a permis aux candidats et candidates de présenter des exposés de qualité très satisfaisante et d'interagir avec une aisance très appréciable.

TEXTES TIRÉS AU SORT :

- 1) *Gedenkenstreit um Straßennamen und Stolpersteine.* <https://sueddeutsche.de>, 23.05.2025
- 2) *Ein gefährlicher Sonderweg.* <https://www.zeit.de>, 16.09.2024
- 3) *Farbe statt Klebstoff: Die „Klimakleber“ malen jetzt illegale Radwege.* <https://www.spiegel.de>, 30.05.2025
- 4) *Bundestagswahl: Warum die AfD im Osten so stark ist,* FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG, 24.02.2025

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte d'auteur étranger (LV1) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 8

Membres du jury : Anne LEMONNIER-LEMIEUX, Céline WECK

Sujets proposés (les sujets tirés par les candidats sont précédés d'un astérisque) :

- Extraits de Heinrich Heine, in *Deutschland ein Wintermärchen*, Reclam XL Text und Kontext, 2022, ISBN : 978-3-15-016139-5 :

- « Caput XIII », V. 13-40, p. 36-37
- *« Caput XVI », V. 41-96, p. 45-47
- *« Caput XVIII », V. 21-68, p. 49-51
- *« Caput XXV », V. 1-52, p. 66-68

- Extraits de Thomas Bernhard, *Heldenplatz*, Suhrkamp BasisBibliothek, 2024, ISBN : 978-3-518-18924-5 :

- 1. Szene, p. 21-24, depuis : « HERTA : / Die Frau Professor wird nicht in Neuhaus bleiben » jusqu'à : « HERTA ist zum Fenster gegangen und schaut auf die Straße hinunter »
- *2. Szene, p. 54-57, depuis : « ANNA [...] zu Olga / In Oxford hat er sein Buch fertig schreiben wollen » jusqu'à : « sind wirkliche Krankheiten und doch Theater »
- 2. Szene, p. 79-81, depuis : PROFESSOR ROBERT [...] Jetzt hat alles den Tiefpunkt erreicht » jusqu'à : « das ist ihre Katastrophe »
- 3. Szene, p. 131-134, depuis : « Das Geschrei der Masse vom Heldenplatz schwillt mehr und mehr an » jusqu'à : « Alle reagieren erschrocken / Ende »

- Extraits de Juli Zeh, *Corpus delicti: ein Prozess*, btb verlag, 2010, ISBN: 978-3-442-74066-6 :

- *p. 25-28, depuis : « 'Weil das Leben so sinnlos ist', sagt Mia » jusqu'à : « 'Liebst du mich ?' »
- *p. 83-86, depuis : « Der Moderator ist halb so alt wie Kramer » jusqu'à : « umklammert die Fernbedienung mit beiden Händen. »

- *p. 214-218, depuis : « Nachdem Sophie wegen Befangenheit » jusqu'à : « 'Das ist alles', sagt er. »
- *p. 261-264, depuis « 'Ich dokumentiere', sagt Hutschneider » jusqu'à : « Noch einmal kehrt der Lachanfall zurück. 'Frei !' »

Les notes s'échelonnent de 9 à 19.

Rapport du jury :

Le jury de l'épreuve d'explication de texte d'auteur en allemand a entendu huit candidats qui ont tiré leurs sujets parmi douze sujets proposés (quatre pour chacune des trois œuvres au programme). Le hasard du tirage lui a permis ainsi d'entendre quatre explications consacrées à l'œuvre de Juli Zeh, trois à celle de Heinrich Heine et une à celle de Thomas Bernhard.

Les explications présentées par les candidats et candidates ont en général témoigné d'une bonne préparation à la lecture de ces œuvres, ce qui comprend non seulement la connaissance de leur contenu et l'identification de leur genre, mais aussi la compréhension des contextes historiques, politiques et culturels dans lequel elles s'inscrivent. Ces derniers étaient très variés, le programme invitant à s'intéresser à l'Allemagne de 1844 avec Heinrich Heine, à l'Autriche de 1988 avec Thomas Bernhard et à l'Allemagne réunifiée du XXI^e siècle avec Juli Zeh. Le contexte politique et historique de la dystopie sanitaire de Zeh a toutefois soulevé quelques difficultés, car en matière de contrôle idéologique des esprits, sujet qu'aborde le roman *Corpus delicti*, les candidats et candidates n'ont parfois pas saisi ce qui relevait de l'allusion à un système autoritaire comme celui de la RDA, où les opposants étaient la cible de calomnies et d'accusations construites de toutes pièces par une puissance d'État (on pourrait leur conseiller ici de voir le film *La vie des autres* de Florian Henckel von Donnersmarck, sorti en 2006), et ont préféré voir dans le roman une allusion peu convaincante au nazisme. D'une façon plus générale, le jury attend des candidats et candidates qu'ils se demandent davantage pour quelles raisons on a choisi précisément ces extraits, et non d'autres : cette curiosité pourrait les aider à sortir des ornières de la simple paraphrase et à élargir leur compréhension du texte.

Pour ce qui concerne la forme de l'explication, la plupart des candidats et candidates ont privilégié une lecture linéaire structurée en plusieurs parties ; un.e seul.e a préféré proposer un plan thématique. On peut rappeler ici que le jury choisit les extraits de manière à ce qu'ils offrent une thématique identifiable et se prêtent à une explication structurée. Les deux formes de plans sont acceptables, à condition que les parties soient équilibrées et que les enjeux importants du texte soient tous pris en considération. Si certaines analyses de textes ont été très finement menées, avec un grand sens des nuances et une progression nettement marquée dans la compréhension de l'extrait, on a en revanche pu parfois regretter des plans mal équilibrés, avec des parties mal délimitées aux enjeux peu clairs. La confusion en ce domaine est souvent le signe que quelque chose du texte n'a pas été correctement saisi, mais pas toujours. Si les candidats et candidates proposent un plan déséquilibré, mais par ailleurs une compréhension juste et complète du sens du texte, le jury peut être amené à attribuer

une bonne note malgré le défaut formel.

La langue reste un outil essentiel pour se faire correctement comprendre. Le jury a pu être surpris par la subsistance, à ce niveau, de fautes étonnantes sur le genre des mots (« *das Rolle », « *Im Strophe fünf », « *das Reim », « *der Kritik », « *das Willen », « *das Chiasmus ») : il a également noté des mots déformés, des déclinaisons mal maîtrisées et des fautes de syntaxe ou de construction, qui ne peuvent pas tous être mis sur le compte du stress. Le jury apprécie vraiment que les candidats et candidates corrigent leurs erreurs lorsqu'ils en prennent conscience et il les encourage fortement dans ce sens.

On notera pour finir que certains ont oublié de lire le texte à haute voix. Il ne s'agit pas de lire tout le texte, surtout s'il est long, mais de choisir dans le texte un passage représentatif de ce que l'on juge pertinent et de le lire au cours ou à la fin de l'introduction. Cette lecture est importante car le choix du passage et la manière dont il est lu renseignent déjà sur l'interprétation du texte. Le jury est également sensible à la qualité de la prononciation, que les germanistes normaliens auront l'occasion de perfectionner au cours de leur(s) année(s) d'études à l'étranger.

Malgré les remarques qui précèdent, destinées à éclairer les futurs candidats et candidates et leurs préparateurs et préparatrices, le jury a été satisfait de la qualité des explications proposées et félicite tous les germanistes admissibles pour le sérieux de leur travail. Les notes en témoignent puisqu'elles s'échelonnent de 9 à 19.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 8

Membres du jury : Olivier BAISEZ, Marie-Alexandra SCHNEIDER

Huit candidats et candidates étaient cette année admissibles aux épreuves orales, soit le même nombre que l'année passée. Tous et toutes se sont présentés à l'épreuve d'explication d'un texte hors programme. Le jury a eu le plaisir d'attribuer de bonnes, voire d'excellentes notes : celles-ci s'échelonnent de 12/20 à 20/20, avec trois notes égales ou supérieures à 16/20.

Le jury se félicite d'avoir entendu des exposés de bonne qualité, stimulants, et répondant aux attendus de l'exercice. Les exigences spécifiques de l'épreuve sont visiblement connues et maîtrisées. Rappelons-les tout de même brièvement : après avoir tiré au sort un sujet parmi trois enveloppes, le candidat ou la candidate dispose d'une heure de temps de préparation. L'épreuve proprement dite dure ensuite 30 minutes qui se décomposent de la façon suivante : 20 minutes de présentation (idéalement 8 minutes d'introduction et de synthèse, et 12 minutes de commentaire) et 10 minutes d'entretien avec le jury. Le temps imparti a été scrupuleusement respecté. Les candidats et candidates ont fait montre d'une solide maîtrise de la méthode d'analyse de texte, ce qui témoigne du sérieux et de la rigueur de leur préparation.

Les présentations les plus réussies ont su associer une interprétation fine des enjeux du texte, une analyse pertinente de ses propriétés formelles et une ouverture proposant de véritables prolongements réflexifs. Il y a donc eu de nombreux motifs de satisfaction. Dans certains cas, le jury a en revanche eu à déplorer des commentaires redondants, qui se contentaient trop souvent de paraphraser l'article et ne permettaient pas de mettre en valeur l'appropriation du thème par le candidat ou la candidate et sa capacité à prendre de la distance vis-à-vis du texte.

Les articles sélectionnés par le jury étaient issus de différents organes de presse germanophones (*Der Tagesspiegel*, *Die Zeit*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Der Standard*, *Handelsblatt*, *Deutschlandfunk*) et portaient sur un sujet d'actualité de l'année universitaire écoulée (d'octobre 2024 à avril 2025). À titre d'exemples, on pourra citer

- le rôle et la place des Églises et en Allemagne ;
- les élections législatives anticipées de février 2025 en Allemagne ;
- le succès de l'extrême droite en Allemagne et en Autriche ;
- la vétusté des infrastructures de transport en Allemagne ;

- le déclin de l'industrie automobile allemande ;
- l'évolution des relations germano-américaines et transatlantiques ;
- les enjeux et défis de la politique migratoire allemande.

Le jury a eu le plaisir de constater que les candidats et candidates étaient de façon globale bien au fait de l'histoire et de l'actualité des pays de langue allemande. Dans certains cas, le jury a tout de même déploré la méconnaissance d'événements majeurs récents, tels que les manifestations massives contre l'AfD de janvier 2024, de personnalités historiques de premier plan telles que Konrad Adenauer, de concepts-clés tels que « *demografischer Wandel* » ou « *Zeitenwende* » ou une connaissance très superficielle de la vie politique allemande dont a témoigné l'approximation des réponses aux questions sur le fonctionnement du Bundesrat ou sur le nom du parti néo-nazi allemand qui a échappé en 2003 et en 2017 à une demande d'interdiction.

Entretien

Nous rappelons que le temps d'échange qui suit le commentaire permet avant tout de rectifier les éventuelles erreurs ou bien d'approfondir certains points, dans une démarche toujours bienveillante : les questions du jury ont pour objectif d'aider les candidats et candidates en les invitant à développer les pistes suggérées dans le commentaire ou bien à aller plus loin en ouvrant la conversation à des sujets connexes. Elles peuvent aussi porter sur des questions historiques, politiques, sociétales ou culturelles en lien avec la thématique de l'article. Elles peuvent aussi donner à des candidats et candidates ayant éprouvé des difficultés à se détacher de la paraphrase du texte la possibilité de prendre de la hauteur dans l'analyse. Elles n'ont jamais pour but de piéger les candidats et candidates, tout au plus de mesurer l'étendue de leurs connaissances. L'entretien est l'occasion de montrer sa capacité à entrer dans un échange nourri par une réflexion argumentée. Lors de cette session, les candidats et candidates ont, dans l'ensemble, su répondre avec pertinence aux questions du jury. On ne saurait que trop leur recommander d'éviter les réponses allusives et évasives. À tout prendre, il vaut mieux admettre rapidement qu'on ne sait pas, et passer à la suite.

Comme l'an dernier, il faut souligner que la grande homogénéité dans la notation ne reflète pas une uniformité des prestations. Le jury a observé chez la plupart des candidats et candidates des points forts et des points faibles. Telle candidate qui parle un très bon allemand propose d'abord une simple paraphrase au ras du texte. Telle autre maîtrise parfaitement le format de la première partie de l'exercice mais perd pied dans l'entretien. Une autre à l'inverse propose une explication un peu sommaire mais se rattrape en répondant excellemment aux questions. La candidate qui a obtenu la note maximale a su répondre aux différentes exigences de l'exercice en proposant une mise en perspective historique du texte, qui portait sur les rapports entre religion (Églises) et politique (État), puis en répondant précisément aux questions du jury lors de l'entretien, notamment sur le rôle constitutionnel du président fédéral.

Qualité de la langue

Cette année encore, le jury a pu apprécier des prestations orales de très bonne facture (correction syntaxique et grammaticale, richesse lexicale). Rappelons toutefois qu'il est nécessaire de veiller également à la qualité phonétique. Les membres du jury ont parfois constaté des défauts de prononciation (par exemple pour la prononciation « à la française » de *Bürokratie* ou *objektiv* ou l'absence de prononciation du *h* voire du *Umlaut*, d'où parfois **mussen* au lieu de *müssen* et **wahlen* au lieu de *wählen*) ou encore des difficultés à placer l'accent tonique sur la bonne syllabe (l'un des cas les plus emblématiques étant l'accentuation du mot *Artikel*). En soi, avoir un accent français n'est pas rédhibitoire, mais une mauvaise prononciation peut entraîner des confusions : si la différence entre voyelles longues et courtes ou entre voyelles ouvertes et fermées n'est pas suffisamment marquée, *stehlen* devient *stellen*, par exemple.

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur certaines erreurs d'autant plus regrettables qu'elles relèvent de faits de langue qui devraient être maîtrisés à ce niveau d'études :

- expression de la date : **in 2024*
- comparatif de supériorité des adjectifs monosyllabiques : **armer*, **dummer*
- genre et pluriel des substantifs : **das Text*, **die Image*, **20 Prozent der Stimme*, **die Problemen*, **die Standorten*, **den Klima*, **der BIP*
- génitif : *ein Teil *des Text*
- déclinaison de l'adjectif : **die deutsch-französische Beziehungen*
- rection prépositionnelle et casuelle : *Deutschland fährt in *der Krise*, **für CDU wählen*, **auf den Netz*, **wegen + N*

Le jury invite les candidats et candidates à faire preuve de rigueur et de précision dans le lexique utilisé. Par exemple, le terme *konservativ* semble un euphémisme abusif pour *caractériser l'AFD*. On évitera également de parler de *das Regime* pour qualifier le pouvoir actuellement en place en République fédérale, quand on devrait dire *die Bundesregierung* ou *das politische System der Bundesrepublik*.

Textes proposés :

- Lieber nicht, *Die Zeit*, 01/10/2024
- Es gibt kein Recht auf Hetze, *Die Zeit*, 05/12/2024
- Die Herrschaft der Alten, FAZ, 16/12/2024
- An welchen Streitpunkten die Regierungsbildung scheiterte, *Handelsblatt*, 12/02/2025
- Goodbye, America, *Die Zeit*, 16/02/2025
- Wie die Normalisierung der extremen Rechten zur Normalität wird, *Der Standard*, 21/02/2025
- KI-generiertes Bild statt Gedenken im Wahlkampf, *Der Tagesspiegel*, 26/02/2025
- Kaputte Infrastruktur in Deutschland, *Der Tagesspiegel*, 20/03/2025
- Zeitenwende bei der Migration? Zeit wär's, *Der Standard*, 18/04/2025
- Kirchentag setzt politische Akzente, *Der Tagesspiegel*, 30/04/2025

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV2) - Allemand

- **SÉRIES : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 12

Membres du jury : Dominique DIAS, Natacha RIMASSON-FERTIN

Lors de la session 2025 de l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2 (série LV), 12 candidats⁵² ont été interrogés, un chiffre qui demeure stable par rapport aux années précédentes. Pour la session 2025, les notes s'échelonnent de 02/20 à 15/20, une grande partie de l'échelle des notes a donc été utilisée, cette année encore. La moyenne est de 08,5/20, c'est-à-dire légèrement inférieure à celle de l'épreuve de 2024 (09/20). Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur 20) : 15 (1), 12 (2), 11 (1), 9 (2), 8 (2), 7 (1), 6 (1), 3 (1), 2 (1). Les notes les plus basses s'expliquent entre autres, outre les faiblesses d'ordre linguistique, par des problèmes de méthode (problématique absente ou mal identifiée, résumé lacunaire, commentaire peu construit ou embryonnaire, manque d'engagement dans l'entretien). Les notes supérieures à 10/20 attestent, elles, de la capacité des candidats à comprendre les textes et à s'exprimer dans un allemand de qualité à l'oral. Il est encourageant de constater que plusieurs recommandations formulées dans le rapport précédent ont été prises en compte avec sérieux, ce dont le jury se félicite.

Les textes soumis à l'analyse lors de l'épreuve étaient exclusivement issus de la presse écrite germanophone (11 de la presse allemande : *Die Zeit* (2), *Der Spiegel* (4), *Focus* (1), *Süddeutsche Zeitung* (1), *Tageszeitung* (1), *Deutschlandfunk* (1) ; 2 de la presse autrichienne : *Der Standard* (2)) et d'une longueur comprise entre 3500 et 4500 signes. Les thématiques abordées reflètent des préoccupations contemporaines variées : enjeux politiques franco-allemands, la question de la mémoire et des commémorations historiques, l'intelligence artificielle et ses implications sociétales, l'identité nationale, la production industrielle ou encore des questions culturelles. Cette sélection témoigne d'une volonté de confronter les candidats à des textes riches en contenu argumentatif, souvent nuancé car présentant plusieurs points de vue, et ancrés dans l'actualité, favorisant ainsi une réflexion critique et une prise de parole structurée.

Nous rappelons que l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand (LV2) vise à évaluer la capacité des candidats à comprendre, structurer et commenter un texte authentique issu de la presse germanophone. Elle se compose de quatre temps forts : une introduction permettant de recontextualiser le texte, un résumé structuré, un commentaire

⁵² Pour plus de lisibilité, le présent rapport emploie le masculin générique. Mais il va de soi que le terme de « candidats » se réfère tout autant à des candidates qu'à des candidats.

problématisé et un entretien avec le jury. Chaque étape doit témoigner d'une lecture attentive du texte, d'une capacité à en dégager les enjeux implicites, et d'une mise en perspective éclairée. Il ne s'agit pas simplement de restituer des informations, mais bien de construire une réflexion personnelle à partir d'un document de presse.

Le jury valorise particulièrement les prestations qui vont au-delà de la simple paraphrase et qui proposent une explication fine du texte, accompagnée d'une mise en perspective pertinente. Cela suppose de pouvoir relier un fait ou un événement culturel à son contexte historique, politique ou social. Par exemple, il est difficile d'évoquer les relations franco-allemandes actuelles sans une connaissance minimale de l'histoire commune des deux pays et du processus de construction européenne. De même, un article sur la mémoire de la RDA ne peut être commenté de manière pertinente sans comprendre les dynamiques mémorielles à l'œuvre dans l'Allemagne contemporaine.

L'un des défauts récurrents relevés par le jury est la tentation de plaquer sur le texte des notions de cours mal maîtrisées. Cela peut nuire à la clarté et à la crédibilité de l'analyse. Ainsi, un candidat évoquant la notion d'*Ostalgie* sans être capable d'en définir les contours ni d'en illustrer les manifestations concrètes (objets, discours, pratiques culturelles...) donne l'impression d'un savoir superficiel. Il est donc essentiel de sélectionner avec discernement les éléments de connaissance mobilisés et de les articuler de manière cohérente au texte étudié.

Le jury a apprécié et valorisé les prestations structurées, problématisées et témoignant d'une expression claire et maîtrisée. Les candidats capables de s'autocorriger, de reformuler et de maintenir une interaction fluide avec le jury ont été particulièrement remarqués. Ces compétences ne s'improvisent pas : elles sont le fruit d'un entraînement régulier tout au long de l'année. Il est tout à fait possible et souhaitable de travailler en amont certains aspects linguistiques de la présentation, comme des amorces de phrases, des connecteurs logiques ou des stratégies de reformulation. De même, la phase d'entretien peut être préparée au cours de l'année en simulant des échanges avec un camarade et donc en travaillant en binôme, afin de développer des réflexes de communication adaptés, en s'entraînant notamment au vouvoiement.

Une préparation efficace à l'épreuve passe tout d'abord par une immersion régulière dans les médias germanophones, qui permet de développer à la fois des compétences linguistiques et une sensibilité aux réalités culturelles et sociétales des pays de langue allemande. Il est conseillé de lire fréquemment des articles issus de journaux variés en prêtant attention aux thématiques abordées ainsi qu'au ton et à la ligne éditoriale de chaque publication. L'écoute régulière de podcasts ou d'émissions radiophoniques permet également d'enrichir son vocabulaire et de se familiariser avec les registres de langue utilisés dans les médias. Il peut être utile de tenir un carnet de veille où l'on consigne les sujets récurrents, les expressions

typiques des discours journalistiques, les points de vue exprimés et les références culturelles évoquées. Cette démarche favorise une lecture plus fine des textes proposés à l'épreuve et permet de mieux en saisir les enjeux implicites. Enfin, il est recommandé de croiser les sources, de comparer les traitements d'un même sujet dans différents médias, et de s'interroger sur les choix rédactionnels, les angles d'approche et les stratégies discursives employées. Ce travail de fond contribue à développer une posture critique et une capacité de médiation culturelle, essentielles pour une analyse pertinente et nuancée.

Il est également recommandé de constituer un répertoire de vocabulaire utile à l'analyse de texte, en y intégrant des expressions idiomatiques, des connecteurs logiques, ainsi que des amorces de phrases adaptées aux différentes étapes de l'exposé (résumé, commentaire, interaction). Ce répertoire peut être enrichi au fil des lectures d'articles de presse, en notant les tournures récurrentes et les formulations typiques du discours journalistique. La consultation régulière de grammaires de référence permet par ailleurs de consolider les structures syntaxiques complexes, notamment celles utiles à l'expression d'un point de vue nuancé (subjonctif I et II, passif, verbes de modalité...). Le travail phonologique ne doit pas être négligé : il est conseillé de s'entraîner à lire à voix haute des extraits de presse, en portant une attention particulière à l'accentuation, à l'intonation et à la fluidité de l'élocution. L'enregistrement et l'écoute de ses propres prestations peuvent aider à repérer les points à améliorer. L'entraînement à la reformulation et à la synthèse est également essentiel : résumer des textes variés, en dégager les idées principales, identifier les points de vue exprimés et les articuler dans un commentaire structuré sont des exercices à pratiquer régulièrement. Enfin, l'entretien est une partie importante de l'épreuve et mérite une préparation spécifique : savoir écouter les questions du jury et se les faire répéter ou clarifier si nécessaire, y répondre avec nuance et sans tomber dans un registre de langue trop familier, illustrer son propos par des exemples pertinents issus du texte ou du contexte culturel, et maintenir une posture ouverte et engagée (dans le contenu, mais également dans le regard, la gestuelle et le ton) sont autant de compétences qui peuvent être développées par des simulations d'entretien. Il est utile, dans ce cadre, de travailler des stratégies de communication telles que la reformulation, la prise de recul ou l'expression d'hypothèses argumentées. Rappelons que ce temps d'échange et l'interaction qui l'implique ne sont nullement destinés à piéger les candidats, mais au contraire, à les aider à tirer le meilleur parti de leur prestation en précisant quelques éléments de réponse ou en élargissant la discussion.

Le jury tient à encourager les futurs candidats afin qu'ils abordent cette épreuve avec confiance et curiosité. Il ne s'agit pas de démontrer une érudition encyclopédique, ce que l'on ne saurait exiger de candidats dont l'allemand est la LV2, mais de faire preuve de rigueur, de sens critique et d'ouverture d'esprit. Chaque texte est une porte d'entrée vers une réalité culturelle, sociale ou politique des pays germanophones, que le candidat se doit d'aborder avec les compétences d'un médiateur culturel : en mobilisant ses connaissances, en adoptant une posture interprétative et en proposant une lecture nuancée qui éclaire les enjeux du texte à la lumière du contexte historique, politique et sociétal.

En conclusion, le jury adresse ses remerciements aux candidats de la promotion 2025 pour leur engagement et leur travail, et formule ses vœux de réussite à celles et ceux qui prendront le relais lors de la prochaine session. Il espère ainsi que les recommandations formulées dans le présent rapport et dans les précédents constitueront des appuis utiles pour une préparation approfondie et permettront aux futurs candidats d'aborder l'épreuve avec sérénité, confiance et efficacité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Allemand

- **SÉRIES : Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidates et candidats interrogés (ép. Orale) : 4

Membres du jury : Pénélope L. PATRY, Isabell SCHEELE

L'épreuve d'analyse en langue étrangère (allemand) consiste en l'étude et le commentaire d'un article de presse en langue cible, hors programme. Les candidats et candidates disposent d'une heure de préparation. L'épreuve orale se compose d'un exposé en allemand de 20 minutes (analyse et commentaire), suivi d'un entretien de 10 minutes mené en allemand avec le jury.

Les articles proposés étaient issus de grands titres de la presse nationale allemande (tels que *Süddeutsche Zeitung* ou *taz*). Les thématiques abordées concernaient la politique migratoire de l'Allemagne, le travail de mémoire et la formation du nouveau gouvernement fédéral.

Le jury tient à saluer la préparation sérieuse des candidats et candidates, en particulier en ce qui concerne la forme de l'exercice. Les introductions, toutes menées en cinq minutes environ, comportaient les éléments essentiels attendus : annonce du thème, présentation de la structure de l'article, formulation du fil conducteur de l'analyse et du plan adopté. Le jury a tout particulièrement apprécié les efforts de contextualisation fournis en amont de l'analyse.

Tous les candidats et candidates ont également procédé à la lecture d'un extrait, en justifiant leur choix, fût-ce brièvement. Les exposés étaient globalement bien structurés, équilibrés et clairs.

Deux des quatre candidats et candidates ont opté pour une analyse thématique, ne distinguant pas clairement l'analyse textuelle du commentaire. Cette approche est parfaitement recevable, mais le jury tient à mettre en garde contre la tentation de s'éloigner trop rapidement du texte de départ. À l'inverse, une analyse linéaire plus classique ne doit pas se réduire à une simple paraphrase. Il est essentiel de proposer une lecture dynamique du texte, dès le début, en l'enrichissant de références ou de perspectives externes pertinentes.

Les candidats et candidates ont fait preuve d'une maîtrise lexicale satisfaisante, témoignant d'un travail sérieux et régulier, en dépit de leur statut de non-spécialistes. Toutefois, le jury a noté une baisse significative du niveau phonologique, qui appelle à une vigilance accrue : la prononciation de certains phonèmes de base (tels que ü, v, z) reste problématique. Des erreurs telles que la confusion entre *ganz* et *Gans* ou une articulation fautive du ü ne sauraient être tolérées à ce niveau.

Concernant la grammaire, des fautes récurrentes ont été observées, notamment sur les verbes forts (*hat vorgeschlägt*, *hat kämpfen*, etc.) et la formation des phrases infinitives,

qui devront faire l'objet de révisions rigoureuses.

Le jury souhaite souligner la bonne gestion du temps, du stress et de la prise de parole dont ont fait preuve les candidats et candidates. Si l'organisation de leur exposé était globalement efficace, certains ont toutefois peine à tirer pleinement parti de l'entretien, qui doit être envisagé comme un espace d'échange et d'approfondissement. L'entretien qui suit l'exposé est une opportunité de préciser ou d'approfondir certains éléments. Il convient d'éviter les formules closes du type : « J'ai déjà dit que... ».

Satisfait du niveau global observé en 2025, le jury souhaite néanmoins attirer l'attention des futurs candidats et candidates sur les points suivants :

- Il est impératif d'avoir un rapport équilibré au texte proposé : ni s'en éloigner trop rapidement, ni se limiter à une reformulation.
- L'entretien mérite une préparation aussi rigoureuse que celle de l'exposé. Il permet d'évaluer la capacité à écouter, à s'adapter, à reformuler avec précision, mais aussi à compléter et à enrichir leurs réponses de manière pertinente.
- Enfin, la priorité doit être donnée à la maîtrise des bases linguistiques : la phonologie et la conjugaison sont des éléments fondamentaux, qui priment sur des constructions syntaxiques avancées mais mal assurées.

Le jury remercie les candidats et candidates pour leur engagement et leur sérieux dans la préparation de cette épreuve. Celle-ci prend pleinement sa place dans le cadre des disciplines des sciences humaines, et les bonnes notes obtenues cette année (10/20, 11,5/20, 13,5/20 et 17/20) doivent être vues comme un encouragement à choisir l'allemand comme langue de passage à l'oral.

Liste des sujets proposés

- **Margot Friedländer: Am Ende war sie enttäuscht, DIE ZEIT, 14.05.2025**
- **Wir dürfen beim Thema Krieg und Frieden, DIE ZEIT Premium, 29.04.2025**
- **Es droht ein Männerüberschuss, Süddeutsche Zeitung, 16.05.2025**
- **Die Besten zu uns, DIE ZEIT, 01.04.2025**